

Saint-Amour Bellevue



Sommaire

Le mot de Mme le Maire	3
Projet Place des Marcs	4
Le Tour de France	5
État Civil	6
Organigramme de la Mairie	7
Finances - Budget	7
Le Conseil Municipal Junior	8
Où en est-on en matière d'assainissement ? ..	9
Plan Local d'Urbanisme	9
Les rues	9
Les travaux des commissions	10
Participation citoyenne	11
Formalités administratives	12
Votre commune, côté pratique !	13
L'agence postale	14
La Régie du Tourisme	14
P.A.V. et Civisme	15
Matinée citoyenne	15
Le compostage	16
Le SIVOM	16
Calendrier des manifestations	17
Plan commune	18
Infos pratiques	20
Report de collectes 2020	20
Le Sou des Écoles, ça continue !	21
École Simone Veil	22
Garderie du Sivom	22
Assistants maternels	22
Les Gloutons - Restaurant scolaire	23
Syndicat Viticole du Cru Saint-Amour	24
Comité Saint-Vincent	25
Caveau de Saint-Amour	25
Amicale des anciens combattants	26
Un peu de notre Histoire !	26
Le Club Bel-Horizon	27
La Capoeira	27
Association Culture Loisirs & Sports	28
Comité Saint-Valentin	29
Confirmations de mariage	29
Comité des fêtes	30
Amicale des Chasseurs	30
Paroisse Notre-Dame-des-Vignes	31
Association d'entraide	31
SSIAD	32
ADMR	32
Liste des associations	32

Que s'est-il passé à Saint-Amour-Bellevue en 2019 ?

Janvier

- 8 Galette des rois du Club Bel Horizon
- 11 Vœux de Mme le Maire
- 12 Galette et brioches des Gloutons
- 13 Pièce de théâtre organisée par C.L.S
- 19 Visite du CMJ et du CCAS aux anciens habitants en maison de retraite AG du Comité des fêtes
- 22 AG du Club Bel Horizon

Février

- 1^{er} 35^e Comité Saint-Vincent
- 6 Concours de Belote Coinchée du Club Bel Horizon
- 8 Réunion Mieux Vivre Ensemble
- 16 Saint-Valentin Confirmation de mariage pour 10 couples suivi d'un dîner aux chandelles élaboré par Cyril Laugier chef étoilé de « L'Auberge du Paradis »



Mars

- 10 Assemblée Générale du Caveau de Saint-Amour-Bellevue
- 10 Vente de boudin par l'Amicale des Chasseurs
- 19 Commémoration du cessez-le-feu en Algérie avec la FNACA
- 28 Soirée bowling du Club Bel Horizon
- 30 Repas des Aînés offert par la Commune

Avril

- 13 Conscrits

Mai

- 8 Commémoration de la fin de la 2nde guerre mondiale
- 21-24 Voyage du Club Bel Horizon
- 24 Assemblée Générale de Culture Loisirs Sports

Juin

- 8 Bienvenue en Beaujonomie
- 12 Pétanque du Club Bel Horizon
- 22 Matinée citoyenne : nettoyage de la Commune
- 23 Vide greniers de C.L.S
- 25 Randonnée du Club Bel Horizon

Juillet

- 3 Repas d'été du Club Bel Horizon
- 5 Fête de fin d'année des Gloutons
- 12 Dégustation du Cru Saint Amour Repas « cochon » à la broche et Feux d'artifice et bal populaire - Comité des Fêtes
- 13 Passage du Tour de France



Août

- 7 Pétanque de l'Amicale des Chasseurs

Septembre

- 9 Reprise cours de gym CLS "Cross training"
- 11-12 Cours "Body cardio" et de la Capoeira
- 13 Gym Club Bel Horizon
- 24 "Journée de la forme" avec le Club Bel Horizon
- 27 Repas de remerciements aux bénévoles du Tour de France
- 28 CMJ Visite du SIRTOM (traitement des Déchets à Chagny)

Octobre

- 1^{er} "Journée de la forme" avec le Club Bel Horizon
- 4 Vente de pizzas des Gloutons
- 8 Excursion du Club Bel Horizon

Novembre

- 3-4 Marché de Noël
- 11 Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
- 24 Loto des Gloutons

Décembre

- 8 Loto du Club Bel Horizon
- 11 Repas de Noël du Club Bel Horizon
- 28 Repas des Chasseurs



..... *Le Mot de Madame le Maire*



Saint-Amour-BelleVue s'est retrouvé à nouveau sous les projecteurs du monde entier grâce au passage du Tour de France. Les Sanctamoriennes et Sanctamoriens étaient une fois encore rassemblés et grâce à un élan collectif, et encadrés par les associations, ils ont réussi à faire de cet événement, un week-end mémorable.

Le Cru Saint Amour ne semble pas avoir souffert de la canicule et 2019 s'annonce comme un millésime très prometteur, avec un rendement modéré. Conscients des enjeux climatiques et sanitaires, nos viticulteurs veillent à maîtriser et respecter les méthodes d'épandage selon les normes en vigueur, imposées par l'État, pour le bien-être collectif.

Cette dernière année du mandat de ce Conseil Municipal a été une période encore intense, dans la réalisation de travaux dans les bâtiments communaux ainsi que dans le domaine de la voirie.

Suite à l'enfouissement électrique, la Rue du Paradis a retrouvé un aspect soigné et agréable pour les riverains. La suppression du transformateur au départ de la Route de la Saint-Valentin a métamorphosé le quartier. La Place de Durbuy accueille désormais une borne pour recharger les véhicules et les vélos électriques.

L'objectif de l'équipe municipale est le développement et la promotion permanente du village par le biais de ses atouts : son vin, ses restaurants étoilés, son hôtel et ses chambres d'hôtes, sa poterie... Bientôt l'offre s'élargira avec la réhabilitation et l'aménagement de la Place des Marcs. Une boulangerie et d'autres services ouvriront à l'issue des travaux pour le bien-être des Sanctamoriens et un attrait supplémentaire pour les visiteurs.

Notre commune continue d'accueillir des habitants grâce à de nouvelles constructions à un rythme de croissance maîtrisé et bénéfique à l'évolution du village et de sa population.

Un grand Merci est adressé au personnel communal dont l'assiduité et l'engagement quotidien auprès des villageois, permet la continuité des services et l'entretien de la commune malgré les incivilités trop souvent constatées aux PAV et au terrain multisports.

Nos pensées de compassion se tournent vers nos concitoyens malades ou décédés au cours de l'année entraînant la souffrance de leurs familles et devant laquelle notre soutien est infaillible.

Mais il y a aussi des événements heureux, des mariages civils, des parrainages républicains, de nombreuses confirmations d'union comme illustré dans le reportage de TF1 sur le Beaujolais diffusé le 24 novembre.

Chères Sanctamoriennes, chers Sanctamoriens, notre village est un lieu où il fait bon vivre. Notre quotidien est rythmé par l'angélus, le chant du coq, le braiment des ânes, le ronronnement des tracteurs et agrémenté enfin par « le retour des coquelicots ». Continuons à le respecter et à l'entretenir. Tous ensemble nous sommes plus forts pour poursuivre son développement et sa réputation de « village des Amoureux ».

Tous mes vœux de Santé, d'Amour et de bienveillance pour 2020.

Gardons en mémoire les paroles de Gandhi :

*“C'est dans l'effort que l'on trouve la satisfaction
et non dans la réussite. Un plein effort est une pleine victoire.”*

Josiane CASBOLT
Maire de Saint-Amour-BelleVue.

▣ *Projet Place des Marcs*

RÉHABILITATION/EXTENSION EN CŒUR DE VILLAGE AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS

Le Conseil Municipal a étudié la réhabilitation d'un bâtiment acquis par la commune Place des Marcs.

Le but est la création de deux logements locatifs d'environ 60m² avec balcon, en étage et trois locaux commerciaux au R.d.Ch. dont une boulangerie. Les espaces publics connexes seront également aménagés afin d'apporter sur cette place désertée : stationnements, espaces verts et lieu de vie.

Une deuxième phase de travaux comprendra la réhabilitation de la place du Plâtre, afin d'optimiser le stationnement et permettre d'accueillir les nombreux visiteurs du bistrot et de nos deux restaurants étoilés.

"Ralentir la vitesse, créer du stationnement et redonner vie aux espaces publics en y intégrant du végétal". Tel est notre objectif.

Estimation financière

Coût des travaux : 818 100€ HT

Subventions allouées : 498 750€ HT

Contribution à l'autofinancement : 147 000 €

Prêt CRCA 15 ans à 1,46% : 450 000€

Estimation des revenus locatifs : 3000€ /mois

Remboursement du prêt : 2800€ /mois

Planning estimatif

Les travaux de construction ont commencé, la livraison du bâtiment est prévue au cours du 1^{er} semestre 2020.

Les plans sont consultables à la Mairie.



Le Tour de France

Le Tour de France 2019 est passé par notre commune le 13 juillet 2019 à 12h38 précédé d'une caravane très festive.

Les Sanctamoriens sont venus très nombreux applaudir et encourager les coureurs cyclistes lors de leur passage dans notre village.

Il faut se féliciter de la participation spontanée des associations :

- Le Cru Saint Amour
- Le Comité des Fêtes
- Culture Loisirs et Sports
- Le Club Bel Horizon
- Les Chasseurs
- Le Caveau
- La Capoeira
- Les Gloutons
- Le Sou des Écoles
- Le Comité de jumelage
- Le Conseil Municipal, les employés communaux et la Régie du tourisme.

Parmi eux, les personnes désignées à la sécurité, une forte responsabilité.

Tous ont été remerciés chaleureusement au cours d'un discours de Mme le Maire pour leur aide précieuse lors d'un buffet offert aux bénévoles.

Une fois de plus la créativité des Sanctamoriens s'est à nouveau exprimée par un décor digne du nom de notre commune mais aussi digne de l'activité principale du village : la viticulture et le Cru Saint Amour.

Il faut être conscient que cet évènement est suivi dans le monde entier et rassemble toutes les générations.

Certes Saint-Amour-Bellevue n'a été représenté qu'un court moment mais l'ambiance joyeuse et la bonne humeur des villageois pouvaient se voir à l'écran. Les nombreux touristes qui ont fait le déplacement ont également pu l'apprécier. Ils reviendront sûrement, nous l'espérons et c'est bien là aussi, le but final de cet effort collectif

Le Comité de Jumelage a transmis de vifs remerciements à nos amis belges venus tout spécialement de Durbuy pour partager ce moment. Ils étaient heureux d'être parmi nous et de notre côté, nous étions ravis de les accueillir.



▣ **État Civil**

Naissances



Anna, Élise SAPIN
le 7 mars
Route de la Saint Valentin



Lyana, Gabrielle MOIRINHO
le 15 octobre
La Piat

Mariages

- Elsa VUILLAUME et David BLANCHARDle 27 avril 2019
Audrey COMBY et Stéphane LACHIEZEle 27 avril 2019
Élodie DUCOTE et Pierre MAGNIENle 8 juin 2019
Pauline MITTAINE et Alexandre TERRIERle 29 juin 2019

Pacs

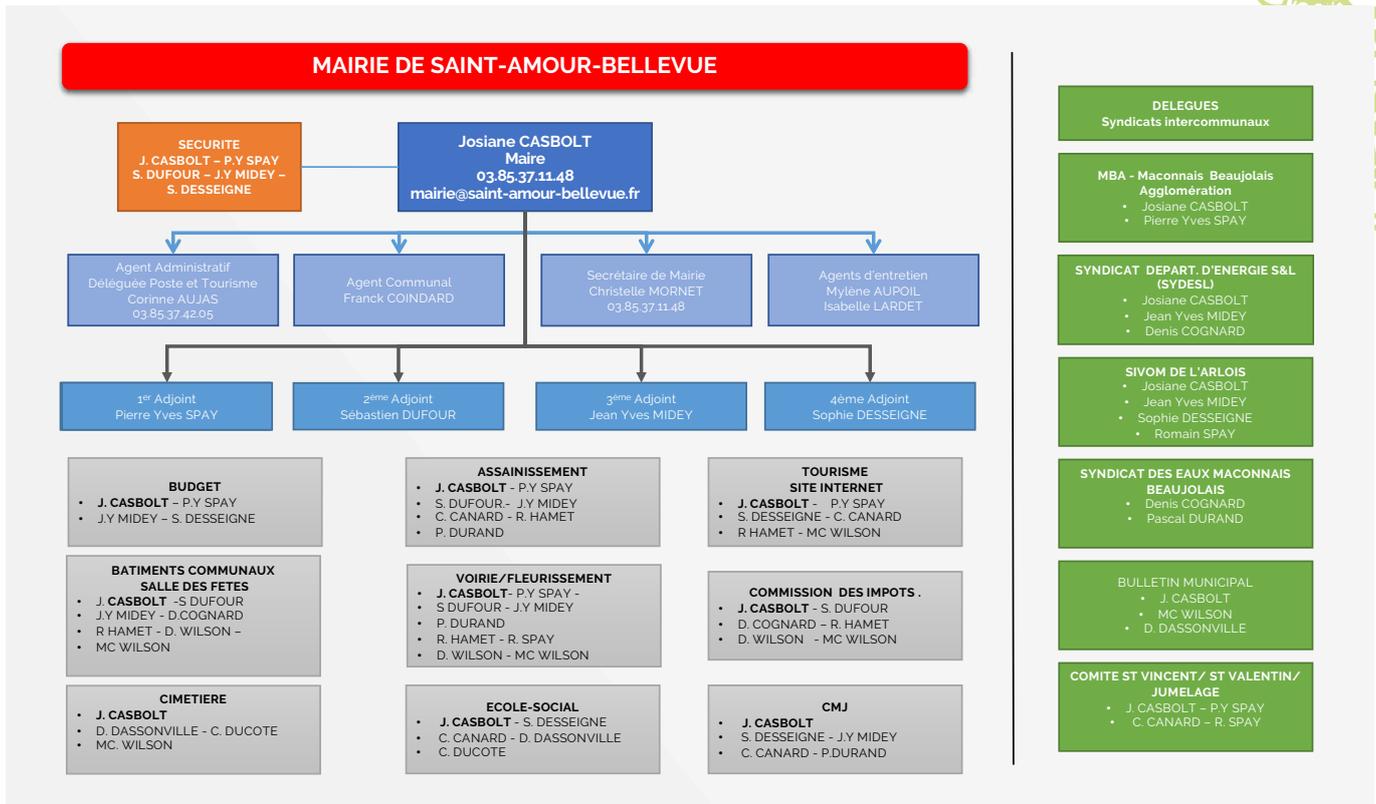
- Laure MEJEAN et Raphaël BATAILLARDle 11 janvier 2019
Mégane MUSY et Adrien ADOIRle 6 juillet 2019
Marion LEROUX et Rémi LASSARATle 28 novembre 2019
Marion POURPRIX et Steven JAMESle 7 décembre 2019

Décès

- PATISSIER Pierre le 11 janvier 2019
OREME Claude le 19 avril 2019
RIBEIRO Cécilia (née MARTINS) le 5 mai 2019
SAUVAN Robert le 28 juillet 2019
CLAIR Christian le 6 novembre 2019
PERRIER Jean-Claude le 13 décembre 2019



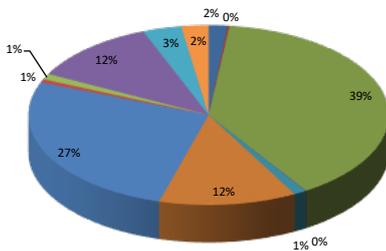
Organigramme de la Mairie



Finances - Budget

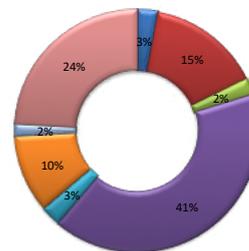
Commission des Finances - Présentation du budget de la commune

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



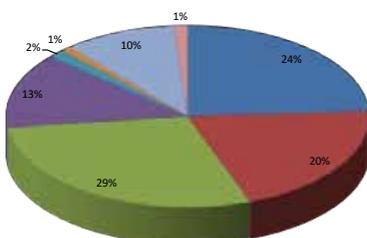
- Cimetière
- Ecole Maternelle
- place des marcs
- Panneau signalétique
- sur plus taxe aménagement
- Remboursement d'emprunts
- Travaux Voirie
- Plan Local Urbanisme
- Immobilisations Corporelles
- Déficit reporté
- Reprise sur subvention
- Sydels

RECETTES D'INVESTISSEMENT



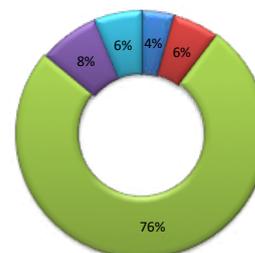
- Amortissements
- FCTVA
- Taxe aménagement
- Affectation de résultat
- Subvention opération sécurité
- Subvention place des marcs
- Subvention
- Virement de la Section de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL
- 012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES
- 065 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- 014 ATTENUATIONS DE PRODUITS
- 066 CHARGES FINANCIERES
- 022 DEPENSES IMPREVUES
- 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT
- 068 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- 002 Excédent ordinaire reporté
- 070 PRODUITS DES SERVICES, du domaine et ventes diverses
- 073 IMPOTS ET TAXES
- 074 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS
- 075 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Vie communale

Le Conseil Municipal Junior



Cette année, nous étions 9 jeunes élus à participer aux réunions entourés des animateurs : Jean-Yves Midey, Sophie Desseigne, Catherine Canard et Pascal Durand en présence de Mme le Maire, Josiane Casbolt.

2019 a commencé par une visite aux Aînés en maison de retraite.

Nous avons fait une collecte de lunettes pour les envoyer à l'association "Lunettes sans frontière" qui les distribue ensuite aux personnes qui en ont besoin dans les pays en voie de développement. Le carton pesait 10 kg avec plus de 300 paires de lunettes.

Nous avons aussi visité la gendarmerie de Charnay où nous avons découvert les différentes missions d'un gendarme, du centre d'appel à la cellule d'identification, en passant par le peloton de surveillance et d'intervention où chacun a vécu l'expérience d'être menotté, ça fait réfléchir !

Nous avons participé à la matinée citoyenne pour nettoyer la commune des déchets abandonnés ici et là par manque de civisme. Nous avons ramassé encore une fois une trop grande quantité de déchets qui auraient dû être gérés individuellement.

Nous avons aidé pour la décoration et le service lors du passage du Tour de France.

En septembre, nous sommes allés aux portes ouvertes du Smet 71. Cette visite très instructive sur le traitement et le recyclage des déchets, nous fait prendre conscience du geste quotidien à avoir devant nos poubelles ménagères, à savoir que tout déchet non recyclé est définitivement enfoui. (Les archéologues du futur jugeront notre mode de vie irresponsable !)

Notre hôtel à insectes, fabriqué l'an dernier, permet aux petites bêtes de s'abriter et on devrait bientôt planter une jachère fleurie à proximité, ainsi qu'une autre près du bassin des Thévenins.

En 2020, nous projetons de récolter des bouchons et visiter la caserne des pompiers.

Nous sommes présents aux commémorations des 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

Trois nouveaux jeunes conseillers nous ont rejoint en cette fin d'année.

Nous espérons que d'autres nouveaux membres, ayant entre 10 et 15 ans, viendront nous rejoindre dans cette aventure !

Nous vous souhaitons une très bonne année 2020 et vous remercions de nous aider dans nos actions.

Violette, Blanche, Arthur, Johan, Benjamin, Baptiste, Thibault, Achille et Louise.



❖ Où en est-on en matière d'assainissement ?

Depuis 2014, ce sujet est une préoccupation quasi quotidienne et une source de grande frustration.

L'état d'avancement du projet initié en 2011 nous a permis de pouvoir le remettre à l'ordre du jour.

Faute de moyens financiers, tant dans le budget assainissement de la commune que par la suppression quasiment totale de subvention d'État, nous n'avons pu faire aboutir l'ensemble du projet tel que nous le souhaitions.

Toutefois, la compétence « assainissement » qui sera transférée à l'agglomération Mâconnais Beaujolais au 1^{er} janvier prochain, nous permet d'espérer la prise en compte de notre projet afin de résoudre la non-conformité d'une majorité d'installations autonomes dans notre village.

D'autre part, le schéma directeur d'assainissement actuellement piloté par la Commune de Chânes auquel Saint-Amour-Bellevue est rattachée.

Il révèle des travaux à entreprendre rapidement sur le réseau de tout-à-l'égout existant, endommagé par des infiltrations de racines dans les conduits en grès, rue de Sathonat.

De plus, la pompe et la station de relevage du Bourgneuf doivent être remplacées impérativement ce qui engendre des dépenses urgentes et imprévues.

Une phase de raccordement incontournable est en cours de réalisation dans le cadre de la réhabilitation de la Place des Marcs.

→ **Rappel : Il est obligatoire de faire vidanger une fosse autonome tous les 4 ou 5 ans en fonction de son volume et du nombre d'occupants.**

❖ Plan Local d'Urbanisme

Le plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Amour-Bellevue a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 19/09/2017. Cette révision est consultable sur le site internet de la commune, rubrique « Mairie » ou au secrétariat de la Mairie. Ce document annule et remplace le POS. Il redéfinit les règles d'urbanisme applicables dans la commune de Saint-Amour-Bellevue. Quelques Informations utiles :

AUTORISATIONS D'URBANISME

Selon l'importance des travaux, il est obligatoire de déposer soit une demande de permis (de construire, d'aménager...) soit une déclaration préalable.

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- construction (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m². En ce qui concerne les travaux sur construction existante, ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) à condition que la surface totale ne dépasse pas 170 m² ;
- construction d'un mur d'une hauteur maximale au-dessus du sol de 1m80 ;
- construction d'une piscine dont le bassin a une superficie

inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) est à une hauteur au-dessus du sol, inférieure à 1,80 m ;

- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade et murs extérieurs) ;
- travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (par exemple, abord d'un monument historique) ;

Cette liste n'est pas exhaustive, il est nécessaire de se rapprocher de la Mairie **pour tout projet de travaux**.

Le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date du dépôt de la demande, sauf demande de pièces complémentaires.

Dans tous les autres cas, un permis de construire est obligatoire.



❖ Les rues

En théorie les moteurs de recherche pour le GPS, Waze, Google maps devraient être à jour courant 2020.

Les travaux des commissions

COMMISSION VOIRIE

- **Rue du Paradis**
 - Réfection de la chaussée de la Rue du Paradis
 - Le marquage du stationnement sera réalisé au début de la rue du Paradis
 - Les accotements ont été réalisés par le Sivom
- **À La Ville**
 - Rétrécissement du carrefour pour ralentir la circulation, réalisé par la DRI
 - Aux deux entrées de la Ville simulation de rétrécissement pour période de test
- Positionnement de deux radars pédagogiques, l'un près de la Poste, l'autre rue du Paradis.

Projets

- **À Sathonat**
Canalisation pour récupérer les eaux de ruissellement du chemin de Sathonat côté vignes.
- Terminer la réfection de la chaussée la Rue du Paradis



COMMISSION BÂTIMENTS

- Lancement, en septembre, des travaux de la Place des Marcs
- Petite école : Remplacement des volets côté cours d'école par des volets roulants pour la sécurité des enfants
- Cantine : Peinture des volets

- Bâtiments publics : Isolation du logement au-dessus de la petite école
- Motorisation de la porte du garage du local communal.

Travaux à réaliser

- Catastrophe naturelle : Sécheresse : Différents bâtiments, dont la salle des fêtes ont été lourdement endommagés et ont fait l'objet d'une expertise
- Peinture des volets de la Mairie
- Peinture de la porte de l'église
- Église : Sacristie (plâtres et peintures partiels)

COMMISSION CIMETIÈRE

La Mairie possède un logiciel dans lequel toutes les tombes sont répertoriées avec leurs photos ce qui simplifie la recherche d'un lieu de sépulture.

L'ossuaire a été créé dans un caveau de 2 places afin de recueillir les restes des tombes échues et abandonnées qui ont été relevées pour être à nouveau réaffectées. Un registre comportant le nom des défunts transférés sera ouvert et consultable à la Mairie.

Le renouvellement des concessions est maintenant à jour.

Désormais si un habitant de Saint-Amour-Bellevue veut réserver une place nouvelle ou ancienne il peut consulter l'emplacement potentiel au Secrétariat de la Mairie. Les frais de réservation d'un emplacement libre s'élèvent à 25 € (piquet + plaque). Le règlement intérieur et le plan sont consultables en mairie et à l'entrée du cimetière.

Rappel du tarif des concessions (Délibération du CM du 01-12-14)



Concession

15 ans	150€ les 2m ²
30 ans	250€ les 2m ²
50 ans (nouveau)	500€ les 2m ² (délibération du CM 19-09-17)

Columbarium

15 ans	800€ pour 4 urnes
30 ans	1500€ pour 4 urnes

Jardin du Souvenir

Dispersion des cendres : forfait 50€.



Il est interdit par la loi de disperser les cendres à même le sol. Elles doivent être versées dans le « cendrier » qui a été installé par la Commune dans l'espace du columbarium. Le columbarium est désormais complet, la commune a demandé un devis pour l'achat de nouvelles cases. À ce sujet, il est rappelé que les familles doivent veiller à l'entretien et au nettoyage de leur sépulture.



Participation citoyenne



Le panneau indiquant le dispositif en vigueur est situé à l'entrée du village, cet « œil » représente l'engagement de la commune dans la démarche de participation citoyenne.

Chaque quartier de Saint-Amour-Bellevue a son « référent » :

- La Ville - M. Robert Janin - 06 23 07 45 68
- Les Chamonards - M. Jean-Yves Midey - 06 14 76 98 05
- Le Bourg - Mme Marie-Claude Wilson - 06 74 97 55 84
- Le Plâtre-Durand - M. Laurent Vasty - 06 63 00 97 97
- Sathonat - M. Pierre-Yves Spay - 06 20 52 65 83

Les référents participent chaque année à une réunion pour faire le point avec la Gendarmerie.

Si vous constatez dans votre environnement proche, quelque chose d'anormal, il ne faut pas hésiter à le signaler à l'un de ces référents. Il préviendra ensuite la Gendarmerie. Il faut néanmoins garder le réflexe de composer le 17 lorsque l'on constate un délit. Le dispositif de participation citoyenne permet de communiquer à la Gendarmerie des éléments d'information qui peuvent être utiles à leurs enquêtes mais il ne s'agit en aucun cas d'un instrument de délation.

Vous pouvez consulter le site : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr pour de plus amples renseignements mais également pour rejoindre cette participation citoyenne.

Il est vivement recommandé de s'inscrire à la newsletter du groupement de la Gendarmerie de la Saône-et-Loire afin d'être informé en temps réel de tout acte de malveillance à proximité.

Il est également vivement conseillé, en cas d'absence prolongée d'en informer la Gendarmerie, qui surveillera toute propriété signalée au cours de leur ronde (un imprimé est à remplir sur place).

→ En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.
In case of emergency, dial number 17 or 112.



► Gendarmerie de La Chapelle de Guinchay



Heures d'ouvertures au public
Du lundi au samedi : 8h-12 h et 14h-18h
Dimanche et jours fériés : 9h-12h et 15h-18h
Tél. 03 85 23 94 54 ou 17

Formalités administratives

Mairie

5 Place de la Mairie - Le Bourg
Email : mairie@saint-amour-bellevue.fr
Tél. : 03.85.37.11.48
Site : www.saint-amour-bellevue.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h
Le 1^{er} samedi de chaque mois

Permanence Maire-Adjointes

Chaque vendredi de 9h à 11h

► **Pacs : en mairie depuis le 1^{er} novembre 2017**

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la Mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis le 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Rappel : le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

► **Carte Nationale d'Identité (CNI) Nouvelles modalités de recueil des demandes de cartes nationales d'identité**

Les demandes de CNI sont désormais recueillies dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil permettant la numérisation des pièces du dossier et la prise d'empreintes par le biais d'un capteur. (Exemple de mairies équipées à proximité : Mâcon, Charnay-lès-Mâcon, Crèches-sur-Saône).

Attention, il est conseillé de prendre rendez-vous dans les mairies pour éviter les files d'attente. Possibilité de faire une pré-demande en ligne via le site Internet : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> (la Mairie de Saint Amour Bellevue permet, aux usagers ayant des difficultés d'accès au numérique, de faire leur pré-demande en mairie).

Le CERFA est disponible à la mairie de Saint Amour Bellevue.

Pour rappel, la **validité de la carte nationale d'identité est passée à 15 ans (au lieu de 10 ans) depuis le 1^{er} janvier 2014.**

Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière. Elles restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

► **Demande de passeport biométrique**

Les demandes de passeports ne sont plus réceptionnées à la Mairie de Saint-Amour-Bellevue.

Pour faire votre demande, vous devez vous rendre dans une commune qui possède une station d'enregistrement. Pour l'arrondissement de Mâcon, 5 communes sont équipées, à savoir : Charnay-lès-Mâcon, Cluny, Crèches-sur-Saône, Mâcon, Tournus.

Pour tous renseignements, nous vous invitons à contacter l'une de ces 5 mairies.

► **Recensement Citoyen**

À partir de 16 ans, le recensement citoyen doit s'effectuer dans les 3 mois suivants la date d'anniversaire des 16 ans.

Pièces à fournir : se munir de sa pièce d'identité et du livret de famille de ses parents.

► **Inscription sur les Listes électorales de la Commune**

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans de nationalité française qui ont effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans. En dehors de cette situation (ex: déménagement), l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Compléter le CERFA n°12669*01 (disponible en mairie) de demande d'inscription, et fournir une pièce d'identité/ de nationalité et un justificatif de domicile/résidence/ contribuable.

► **Extrait ou copie d'état civil**

Pour une demande de copie intégrale ou un extrait avec filiation, il faut présenter sa pièce d'identité.

S'il ne s'agit pas de votre acte de naissance, vous devez prouver votre lien avec la personne concernée par l'acte, lorsque ces informations n'y figurent pas (livret de famille ou autre acte d'état civil).

Par exemple, si vous demandez l'acte de naissance de votre enfant, votre nom est indiqué sur cet acte. Il suffit donc de présenter votre pièce d'identité.

Pour une demande d'extrait sans filiation, aucun document n'est exigé.

❖ Votre commune, côté pratique !

Location de la salle des fêtes de Saint-Amour-Bellevue (délibération du 14 avril 2016 - 2016/022)

La salle est située Place de l'Église, elle a une capacité de 120 personnes assises. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle avec réfrigérateur mais sans vaisselle, ni lave-vaisselle.

→ La demande de réservation se fait auprès de la Mairie.

État des lieux et remise des clés :
M. Jean-Yves MIDEY au 06 14 76 98 05.

MANIFESTATIONS	LOCALES		
	électricité	Caution	Total
Location 1 jour semaine	inclus	500 €	280 €
Location week-end	inclus	500 €	320 €
Location privée (vin d'honneur)	inclus	500 €	100 €
MANIFESTATIONS	EXTERIEURES		
	électricité	Caution	Total
Location 1 jour semaine	inclus	500 €	380 €
Location week-end	inclus	500 €	440 €
Location privée (vin d'honneur)	inclus	500 €	140 €

Collecte des ordures ménagères

Les Mardis et Vendredis (sortir les poubelles la veille au soir).

Rappel : les petits cartons d'emballage et les bouteilles en verre ne sont pas des ordures ménagères, ils sont recyclables, veuillez les déposer dans les points d'apport volontaire qui sont situés : **Route du Moulin Berger et route des Billards.**

Tous les administrés doivent **RESPECTER** les règles de fonctionnement des P.A.V. TOUT ce qui ne rentre pas dans les P.A.V. ex : gros cartons, objets encombrants, appareils ménagers, branchages, DOIT être obligatoirement déposé à la déchetterie de Vinzelles.

Le non-respect de ces règles entraînera des sanctions selon l'arrêté du Maire 2015-026.

► Déchetterie de Vinzelles

Tél. 06 85 66 08 12

Heures d'ouvertures :

Lundi, Mercredi et vendredi :

8h - 12h et 14h - 18h

Samedi

8h-12h30 et 13h30-17h

En 2018, un nouveau système de contrôle d'accès

a été mis en place avec

52 entrées gratuites par an

et par foyer à la déchetterie.



Les numéros utiles

► Assistante Sociale

Centre médico-social à Mâcon

Tél. 03 85 21 65 00/15 - Permanence : Crèches-sur-Saône à la Cité Fleurie le mardi matin (prendre RDV au préalable).

► Groupe Scolaire

École Maternelle 03 85 37 45 21

École Primaire 03 85 37 45 20

Restaurant scolaire 06 23 72 12 38

Garderie périscolaire 06 21 53 23 15

Accompagnatrice bus scolaire 06 10 99 39 06

► Santé - Urgence

Centre anti-poison de Lyon 04 72 11 69 11

Pharmacies de garde à partir d'un code postal

www.servigardes.fr 0825 74 20 30

Pompiers de Mâcon 18

S.A.M.U. 15

Gendarmerie..... 17

Dépannage ENEDIS (EDF + gaz) 09 69 32 18 71

Dépannage SUEZ (eau) 0 810 826 826

Conciliateur de justice (M.LAGRESLE) 06 34 75 08 83

► Appels anonymes et gratuits

Décrochage scolaire 0800 200 000

Autisme info service 0 800 231 313

Drogue info service 0 800 231 313

Allô enfance maltraitée 119 / 03 85 40 06 00

S.O.S. Femme ou homme violence conjugale 3919

Suicide écoute 01 45 39 40 00

France Alzheimer 01 42 97 52 41

Alcool info service 09 80 98 09 30

Tabac info service 3989

filmsantejeunes.com 3224 / 01 44 93 30 74

Animaux de compagnie

Les propriétaires de chats doivent être conscients que laisser leurs animaux sortir en étant non stérilisés, provoque chaque année plusieurs portées de chatons qui grossissent le nombre de chats errants. Un couple de chats peut donner en 5 ans, 15 552 descendants ! Pour plus de renseignements : L'Amicale Féline du Val Lamartinien - 19 rue Poitevin - 71000 Mâcon.

Le Maire rappelle que la loi du 6 Janvier 1999 impose l'identification obligatoire des animaux âgés de plus de 4 mois.

En ce qui concerne les chiens, attention, quelques rappels ! Pas de chien en divagation, ni de maltraitance, pas de nuisance sonore. Les chiens dangereux de 2^e catégorie doivent être déclarés à la Mairie, tenus en laisse, et muselés.

L'agence postale



L'agence Postale de Saint-Amour-Bellevue vous propose la toute dernière gamme de prêt-à-poster : enveloppes, courriers suivis, timbres philatéliques, boîtes d'emballage, ou Colissimo.

Pour les professionnels, l'agence gère les commandes de timbres, les envois en nombre, les enveloppes pré-imprimées à votre nom.

Le service de La Banque Postale vous permet d'effectuer des opérations financières comme des retraits d'espèces, des dépôts sur vos comptes épargne, ou comptes courants. Cette agence est votre bureau distributeur privilégié pour effectuer vos retraits de lettres recommandées, de colis ainsi que pour déposer vos courriers et Colissimo.

La pérennité de l'Agence Postale est assurée grâce à votre fréquentation journalière, ce service public de proximité reste un point fort pour notre village. Merci pour votre fidélité.

Heureuse année 2020.

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
<i>Lundi</i>		13h30 - 17h00
<i>Mardi</i>		13h30 - 16h30
<i>Mercredi</i>	9h00 - 12h00	
<i>Jeudi</i>		13h30 - 16h30
<i>Vendredi</i>		13h30 - 16h00

Heures limites de dépôt pour un départ le jour même

Lettres et petits objets

Dépôt Colissimo

Dépôt Chronopost

15h40 : lundi, mardi, jeudi et vendredi
11h55 : mercredi

La Régie du Tourisme

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
<i>Lundi</i>		13h30 - 18h00
<i>Mardi</i>		13h30 - 17h00
<i>Mercredi</i>	9h00 - 12h00	
<i>Jeudi</i>		13h30 - 17h00
<i>Vendredi</i>		13h30 - 16h00

tourisme@saint-amour-bellevue.fr
www.saint-amour-bellevue.fr



La régie du tourisme assure l'accueil des touristes avec à leur disposition des guides ainsi que des informations sur les manifestations locales, sur les hébergements, les restaurants.

En 2019, la provenance de nos touristes était de Suisse, d'Italie, d'Australie, des États-Unis notamment.

C'est aussi grâce à notre site internet www.saint-amour-bellevue.fr, vitrine incontournable, que les internautes du monde entier, puisqu'il est aussi en anglais (petit drapeau en haut à droite) peuvent déjà préparer leur future visite à Saint-Amour-Bellevue.

À ce titre le nombre des consultations du site de la Commune est en constante hausse.

La régie du tourisme est en charge de la communication web, d'alimenter et de faire vivre notre site internet. Notre commune est également présente sur les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter et Instagram, ceci permet d'être vu partout et d'échanger pour promouvoir notre région et localement pour faire connaître notre village.

L'organisation de la Saint-Valentin se renouvelle tous les ans, ainsi que les réservations de confirmation de mariage toute l'année. Ces événements contribuent au rayonnement du village. Nous avons enregistré 15 cérémonies de confirmation de mariage, ainsi que 108 repas au dîner de la Saint-Valentin dont dix confirmations à la Mairie.

Nous avons eu l'honneur d'avoir le passage du Tour de France le 13 juillet, un moyen de communication exceptionnel pour notre région, car le tour est retransmis et suivi dans le monde entier.

Saint-Amour-Bellevue a eu également le privilège d'accueillir une équipe de tournage de TF1 / LCI le 13 octobre 2019, pour réaliser **un reportage diffusé au JT de 13h, le dimanche 24 novembre 2019.**

Toutes les facettes de notre village étaient illustrées, les vignes, les hameaux, les points de vue remarquables et les confirmations de mariage.

Un grand Merci est adressé à l'Office du Tourisme, à Destination Beaujolais pour avoir une fois encore pointé l'objectif des caméras sur les centres d'intérêt du territoire et pour ce qui nous tient le plus à cœur : Saint-Amour-Bellevue!

Très bonne année 2020 !



Environnement et incivilités

*Pourquoi associer - malheureusement - ces deux mots ?
L'Environnement, c'est aussi la Vie communale et la discipline.*

❖ P.A.V. et Civisme... encore et encore !



L'absence de civisme aux Points d'Apports Volontaires est toujours et encore à déplorer !

Des objets trop encombrants, non conformes à la réglementation, sont abandonnés sur les lieux de tris sélectifs et même à d'autres endroits de la commune, par exemple, dans la poubelle du cimetière réservée uniquement aux fleurs fanées.

Il faut bien comprendre que l'argent dépensé par le contribuable (c'est nous !) pour ce nettoyage, effectué par l'employé communal, est du temps passé qu'il ne peut pas consacrer à d'autres tâches indispensables ailleurs dans la commune.



Pour les gros déchets verts, encombrants ou cartons et appareils ménagers, l'accès à la déchetterie est désormais possible gratuitement 52 fois par an, après avoir enregistré les plaques d'immatriculation de son véhicule (particuliers) auprès du Pôle Environnement de Mâconnais-Beaujolais-Agglomération.

Il est malheureusement regrettable d'avoir à rappeler une fois encore aux citoyens d'être vigilants en matière de recyclage.

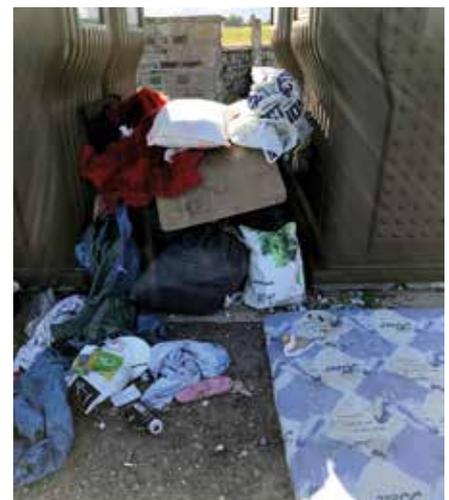
Il existe **2 emplacements appelés Point Apport Volontaire** à Saint Amour-Bellevue : l'un, situé **Route du Moulin Berger** et l'autre, **Chemin des Billards**.

Ces containers sont faits pour recevoir :

- **Container jaune** : les bouteilles en plastique et les petits emballages ou cartons alimentaires
- **Container vert** : les verres et pots ou bocaux uniquement sans les bouchons
- **Container bleu** : les journaux magazines et prospectus

Les autres cartons (livraisons, cartons de vin, cagettes etc.) doivent impérativement être emportés à la déchetterie de Vinzelles. Pour y accéder Il est nécessaire d'avoir rempli le formulaire d'enregistrement à la déchetterie.

**NOUS COMPTONS VIVEMENT
SUR VOTRE CIVISME !**



❖ *Matinée citoyenne*

Encore une belle initiative ! M. Denis Cognard, Conseiller Municipal, a organisé **une matinée citoyenne le samedi 22 juin 2019** afin de nettoyer (à nouveau !) le terrain en contrebas du dépôt des marcs, route du Moulin Berger. Les bénévoles qui ont répondu présent, ont réalisé une collecte de déchets tristement impressionnante, ils étaient répartis en équipe et ont fait le tour du village à pied.

Nous remercions chaleureusement les participants à cette matinée citoyenne qui sera reconduite l'année prochaine avec toujours des circuits randonnée-nettoyage, une nouvelle formule "plogging" (jogging avec ramassage de déchets) et encore l'évacuation d'encombrants pour les personnes ne pouvant se rendre en déchetterie.

Tous les habitants de Saint-Amour-Bellevue sont vivement incités à être avant tout vigilants et soigneux de leur environnement!



Le compostage

Plus de 30% de notre poubelle est constituée de déchets biodégradables. Grâce au compostage domestique, épluchures, marc de café, fleurs, feuilles, gazon et branchages peuvent trouver une seconde vie dans notre jardin.

À la maison, composter revient à mélanger des déchets fermentescibles qui en présence d'oxygène et sous l'action de bactéries, de champignons ou encore de vers, se transforment en matière organiques semblable à celle du terreau.

Pour ce faire, Mâconnais-Beaujolais Agglomération vous propose des composteurs en bois (36 €) ou en plastique (26 €) de 400 litres, accompagnés d'un bio seau.

Le maître-composteur est là pour répondre à toutes vos questions en matière de compostage et de jardinage au naturel. Vous pouvez également retrouver quelques astuces dans le guide du compostage.

Le maître-composteur peut également vous apporter des astuces en matière de jardinage au naturel :

- Les causeries de jardin ;
- Les astuces sur le paillage.

Pour tous vos projets de compostage en collectif : bas d'immeuble, cantine, placette de quartier, restauration collective, n'hésitez pas non plus à nous contacter.

→ Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mme Fatima PARDON, maître-composteur au : 03 85 38 44 39 ou f.pardon@mb-agglo.com.



Sivom de la Vallée de l'Arlois

Budget

Le budget du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) s'équilibre en dépenses et en recettes :

Fonctionnement	592 798.00
Investissement	
Opérations financières :	9 590.00
Acquisition de matériel :	96 540.00
Travaux de voirie 2018 solde :	54 013.00
Travaux de voirie 2019 :	316 057.00
Total investissement :	476 200.00

Acquisition de matériel

- Un Atos 350 équipé d'un chargeur et d'un relevage avant pour remplacer notre tracteur vieillissant
- Une balayeuse d'une largeur de 2 mètres qui s'installe à l'avant de ce nouveau véhicule
- Des panneaux de signalisation temporaires pour la sécurité des agents travaillant en bord de route

Travaux de voirie

Le marché de travaux de voirie 2019 a été attribué à l'entreprise SOCAFL pour un montant de 210 091.44 Euros TTC.

Travaux réalisés sur les communes

Chânes : Trottoir chemin des Ceps, Trottoir allée du Gamay, Route du Vallon pour un total de 47 901.18€ TTC.

Chasselas : Place de l'église, Impasse aux Voisins, Les Renauds pour un total de 13 023.20€ TTC.

Leynes : Les Perriers, Les Grand Champs, La Vernette pour un total de 48 342.10€ TTC.

Saint-Amour : Route du paradis pour un total de 79 423.86€ TTC.

Saint-Vérand : Enduit Rte Bessets 2^{ème} tranche pour un total de 15 418.50€ TTC.

SIVOM : L'entrée pour un total de 5 982.60€ TTC.

Pour l'ensemble des communes, les travaux seront finis sur l'année 2019.

Comme chaque année, les employés du SIVOM, en collaboration avec les employés des communes, ont réalisé de nombreux travaux sur chaque commune membre.

Chânes : Dépose décorations de Noël, préparation du trottoir avant enrobé et pose de bordures au Lotissement des Préaux, rangement de chemins divers, curage de fossés, réparation mur du cimetière, création d'un chemin devant la Sobemab, canalisation eau pluviale Le Vallon.

Chasselas : Dépose décorations de Noël, busage sur la RD31, réparation du mur sur la place, pose de caniveaux route des Voisins et aux Renauds, installation de toilettes sèches.

Leynes : Dépose décorations de Noël, coulé regard et caniveaux le long du château des Correaux, busage et réparation chemin des Perriers, reconstruction du muret pour le massif à l'entrée du village, pose de bordures et busage pour la sécurisation du Bourg, réparation de chemins et curage de fossés, construction massif dans la cour de l'école, changement grilles et tampons.

Pruzilly : Pose du sapin de Noël sur la place, curage de fossés et réfection de chemins, pose de tuyaux aux Ravinets, marquage et pose de panneaux route du Bourg, changement grilles et tampons, coulé béton désactivé devant mairie et local communal, changement tuyaux route du Bourg.

Saint-Amour : Pose des sapins de Noël sur la place de l'Église et au Plâtre, création parking pour les randonneurs (Sathonat), réparation de regard route du paradis, changement grilles et tampons, réparation réseaux aux Carjots.

Saint-Vérand : Dépose décorations de Noël, pose de tuyaux en Besset, pose de tuyaux en Fontenay, réparation regards et coulage dalle béton, réparation de chemins.

Les employés des communes et du SIVOM assurent aussi le fauchage et le débroussaillage des routes et chemins ainsi que le curage des bassins.

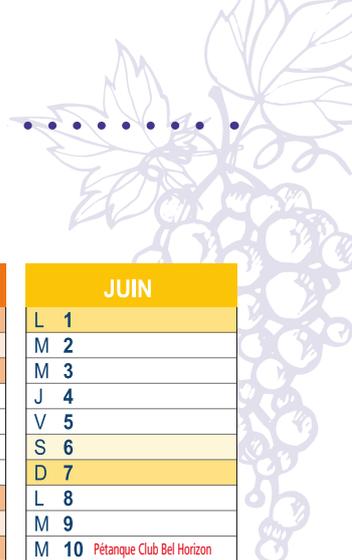
Sivom de la Vallée de l'Arlois

En Malatrey - Route de la Carrière - 71570 PRUZILLY

Tél./fax : 03.85.37.43.39 - Portable : 06.22.13.70.90

Mail : sivom-arlois.saint-amour-bellevue@wanadoo.fr

Calendrier des manifestations



JANVIER	
M 1	
J 2	
V 3	
S 4	
D 5	
L 6	
M 7	Galette des rois Club Bel Horizon
M 8	
J 9	
V 10	Galettes des Gloutons
S 11	Galettes des Gloutons
D 12	
L 13	
M 14	
M 15	
J 16	
V 17	Vœux du Maire
S 18	
D 19	Théâtre CLS
L 20	
M 21	AG Bel Horizon
M 22	
J 23	
V 24	AG Comité des Fêtes
S 25	
D 26	
L 27	
M 28	
M 29	
J 30	Concours des vins St Vincent
V 31	

FÉVRIER	
S 1	
D 2	
L 3	
M 4	
M 5	Concours belote Bel Horizon
J 6	
V 7	
S 8	Concert La Vaillante - Les Gloutons
D 9	
L 10	
M 11	
M 12	
J 13	
V 14	
S 15	Saint Valentin - 17h30
D 16	
L 17	
M 18	
M 19	
J 20	
V 21	
S 22	Carnaval à Pruzilly
D 23	
L 24	
M 25	
M 26	
J 27	
V 28	
S 29	

MARS	
D 1	
L 2	
M 3	
M 4	
J 5	
V 6	
S 7	
D 8	Vente de biscuits Mistral Vente de boulin Chasseurs
L 9	
M 10	
M 11	
J 12	
V 13	
S 14	
D 15	1 ^{er} tour - Élections municipales
L 16	
M 17	
M 18	
J 19	Cérémonie FNACA
V 20	
S 21	
D 22	2 ^e tour - Élections municipales
L 23	
M 24	
M 25	
J 26	
V 27	
S 28	
D 29	+1h
L 30	
M 31	

AVRIL	
M 1	
J 2	
V 3	
S 4	
D 5	
L 6	
M 7	
M 8	
J 9	Soirée Bowling Club Bel Horizon
V 10	Brioche des Gloutons (et 11)
S 11	Chasse aux œufs Pruzilly
D 12	
L 13	
M 14	
M 15	
J 16	
V 17	
S 18	Repas des Aînés (à confirmer)
D 19	
L 20	
M 21	
M 22	
J 23	
V 24	
S 25	
D 26	
L 27	
M 28	
M 29	
J 30	

MAI	
V 1	
S 2	
D 3	
L 4	
M 5	
M 6	
J 7	
V 8	Commémoration fin 2 nd GM
S 9	
D 10	
L 11	
M 12	
M 13	
J 14	
V 15	
S 16	
D 17	
L 18	
M 19	
M 20	
J 21	
V 22	
S 23	
D 24	
L 25	Voyage Club Bel Horizon
M 26	
M 27	
J 28	
V 29	
S 30	
D 31	

JUIN	
L 1	
M 2	
M 3	
J 4	
V 5	
S 6	
D 7	
L 8	
M 9	
M 10	Pétanque Club Bel Horizon
J 11	
V 12	
S 13	
D 14	
L 15	
M 16	
M 17	
J 18	
V 19	
S 20	☀
D 21	
L 22	
M 23	Sortie Rando Club Bel Horizon
M 24	
J 25	
V 26	
S 27	
D 28	Vide-grenier CLS
L 29	
M 30	

JUILLET	
M 1	Repas d'été Club Bel Horizon
J 2	
V 3	Fête de fin d'année Les Gloutons
S 4	
D 5	
L 6	
M 7	
M 8	
J 9	
V 10	
S 11	
D 12	
L 13	
M 14	
M 15	
J 16	
V 17	
S 18	
D 19	
L 20	
M 21	
M 22	
J 23	
V 24	
S 25	
D 26	
L 27	
M 28	
M 29	
J 30	
V 31	

AOÛT	
S 1	
D 2	
L 3	
M 4	
M 5	Pétanque des Chasseurs
J 6	
V 7	
S 8	
D 9	
L 10	
M 11	
M 12	
J 13	
V 14	
S 15	
D 16	
L 17	
M 18	
M 19	
J 20	
V 21	
S 22	
D 23	
L 24	
M 25	
M 26	
J 27	
V 28	
S 29	
D 30	
L 31	

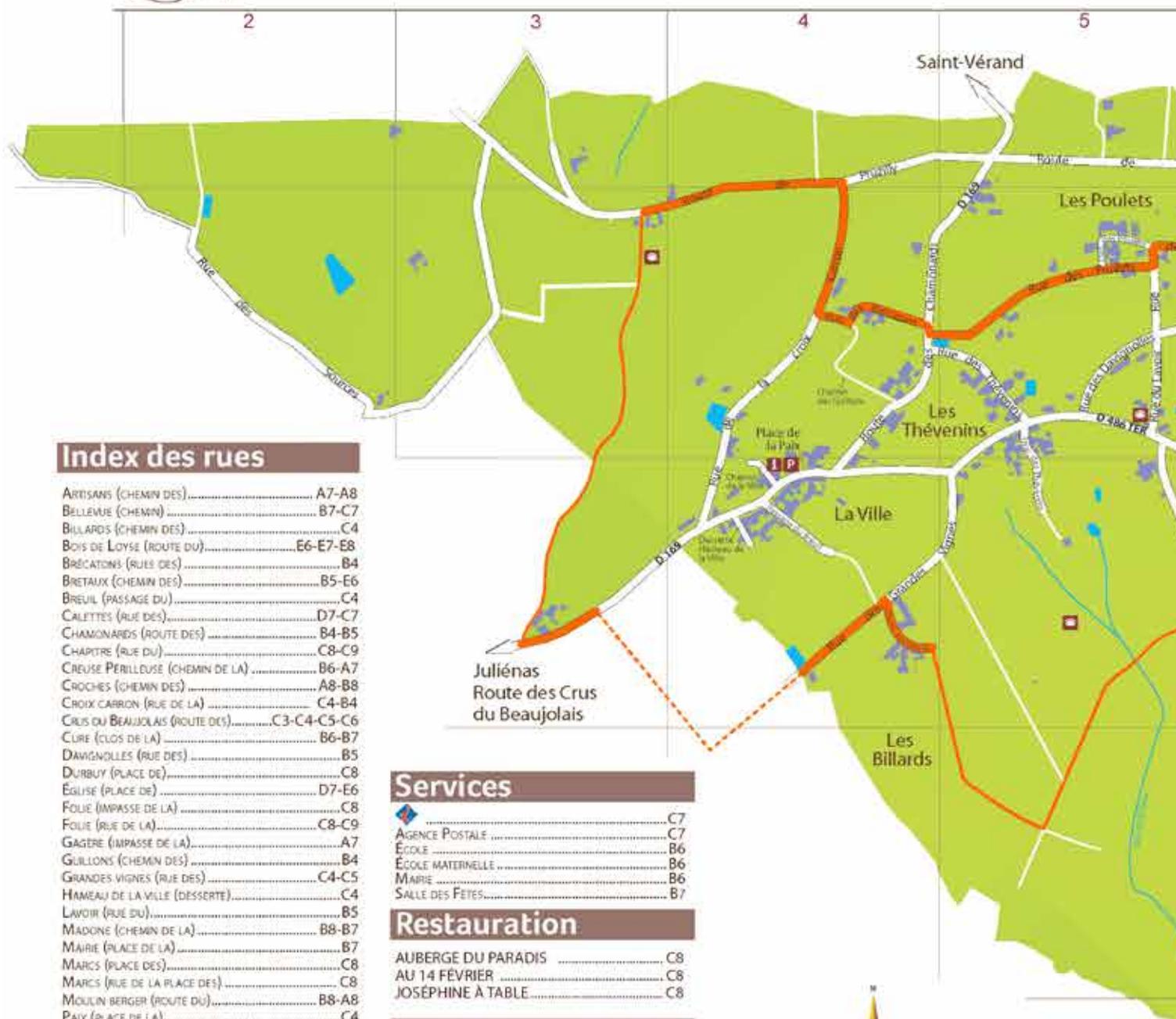
SEPTEMBRE	
M 1	
M 2	
J 3	
V 4	
S 5	
D 6	
L 7	
M 8	
M 9	
J 10	
V 11	
S 12	
D 13	
L 14	Reprise cours Gym CLS
M 15	
M 16	Reprise cours Body Cardio CLS
J 17	Reprise cours Body Cardio CLS
V 18	
S 19	
D 20	
L 21	
M 22	☀
M 23	
J 24	
V 25	
S 26	
D 27	
L 28	
M 29	
M 30	

OCTOBRE	
J 1	
V 2	
S 3	
D 4	
L 5	
M 6	Voyage Club Bel Horizon
M 7	
J 8	
V 9	
S 10	
D 11	
L 12	
M 13	
M 14	
J 15	
V 16	
S 17	
D 18	
L 19	
M 20	
M 21	
J 22	
V 23	
S 24	
D 25	-1h
L 26	
M 27	
M 28	
J 29	
V 30	
S 31	

NOVEMBRE	
D 1	
L 2	
M 3	
M 4	
J 5	
V 6	
S 7	
D 8	
L 9	
M 10	
M 11	Commémoration fin 1 ^{er} GM
J 12	
V 13	
S 14	Marché de Noël
D 15	Marché de Noël
L 16	
M 17	
M 18	
J 19	
V 20	
S 21	
D 22	Loto des Gloutons
L 23	
M 24	
M 25	
J 26	
V 27	
S 28	
D 29	
L 30	

DÉCEMBRE	
M 1	
M 2	
J 3	
V 4	
S 5	
D 6	Loto Club Bel Horizon
L 7	
M 8	
M 9	Repas de Noël Club Bel Horizon
J 10	
V 11	
S 12	
D 13	
L 14	
M 15	
M 16	
J 17	
V 18	Apéro Sou des écoles
S 19	
D 20	
L 21	☄
M 22	
M 23	
J 24	
V 25	
S 26	
D 27	
L 28	
M 29	
M 30	
J 31	





Index des rues

ARTISANS (CHEMIN DES).....	A7-A8
BELLEUE (CHEMIN).....	B7-C7
BILLARDS (CHEMIN DES).....	C4
BOIS DE LOYSE (ROUTE DU).....	E6-E7-E8
BRECATONS (RUES DES).....	B4
BRETAUX (CHEMIN DES).....	B5-E6
BREUIL (PASSAGE DU).....	C4
CALETTES (RUE DES).....	D7-C7
CHAMONARDS (ROUTE DES).....	B4-B5
CHAPTRE (RUE DU).....	C8-C9
CREUSE PERILLEUSE (CHEMIN DE LA).....	B6-A7
CROCHES (CHEMIN DES).....	A8-B8
CROIX CARRON (RUE DE LA).....	C4-B4
CRUS DU BEAUJOLAIS (ROUTE DES).....	C3-C4-C5-C6
CLURE (CLOS DE LA).....	B6-B7
DAMIGNOLLES (RUE DES).....	B5
DURBUY (PLACE DE).....	C8
ÉGLISE (PLACE DE).....	D7-E6
FOLIE (IMPASSE DE LA).....	C8
FOLIE (RUE DE LA).....	C8-C9
GAGERE (IMPASSE DE LA).....	A7
GILLONS (CHEMIN DES).....	B4
GRANDES VIGNES (RUE DES).....	C4-C5
HAMEAU DE LA VILLE (DESSERT).....	C4
LAVOIR (RUE DU).....	B5
MADONE (CHEMIN DE LA).....	B8-B7
MAIRIE (PLACE DE LA).....	B7
MARCS (PLACE DES).....	C8
MARCS (RUE DE LA PLACE DES).....	C8
MOULIN BERGER (ROUTE DU).....	B8-A8
PAIX (PLACE DE LA).....	C4
PARADIS (RUE DU).....	B8-C8
PARK (IMPASSE DU).....	C7
PELLUZAN (CHEMIN DE).....	B7-A7
PIAT (RUE DE LA).....	D7
PIERRES (CHEMIN DES).....	C6-D7
PINS (CHEMIN DES).....	D7-E6
PIROLETTE (RUE DE LA).....	B5-B6
PLATRE DURAND (PLACE DU).....	C8
POULETIS (CLOS DES).....	B5
POULETS (RUE DES).....	B4-B5
PRIZILLY (ROUTE DE).....	B3-A4
SANT AMOUR (ROUTE DE).....	E7-D7-C8-B8-B9
ST VALENTIN (ROUTE DE LA).....	A5-A6-B6-B7-C8
SATHONAT (IMP. DE).....	B7-B8
SATHONAT (RUE DE).....	B8
SERVETTES (RUE DES).....	B5-A5
SOURCES (RUE DES).....	A1-A3
TERRES DE GUINCHAY (CHEMIN DES).....	D8
THEVENINS (IMP. DES).....	B5-C5
THEVENINS (RUE DES).....	B5
VARDS (CLOS DES).....	C8
VILLE (CHEMIN DE LA).....	C4

Services

AGENCE POSTALE.....	C7
ÉCOLE.....	C7
ÉCOLE MATERNELLE.....	B6
MAIRIE.....	B6
SALLE DES FÊTES.....	B7

Restauration

AUBERGE DU PARADIS.....	C8
AU 14 FÉVRIER.....	C8
JOSÉPHINE À TABLE.....	C8

Hébergement

HOTELS

AUBERGE DU PARADIS - PLACE DU PLATRE DURAND	
INFO@ALBERGEDUPARADIS.FR.....	C8

CHAMBRE D'HÔTES - GÎTES

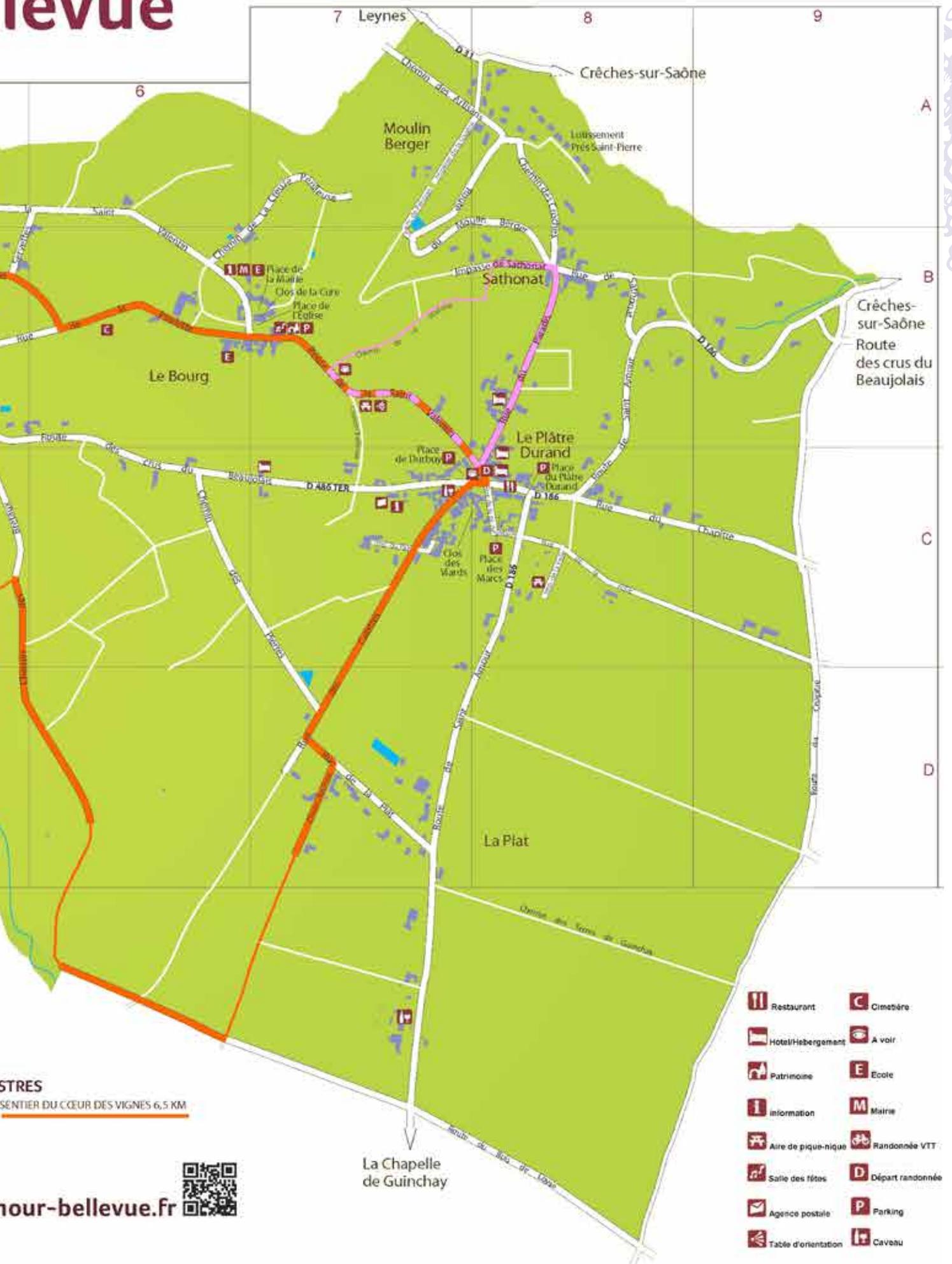
JEAN-PAUL DUCOTE - 576, RTE DES CRUS DU BEAUJOLAIS	
DUCOTEJEANPAUL@ORANGE.FR.....	C7
LE PARADIS DE MARIE - 195, RUE DU PARADIS	
CONTACT@LABOULOTTEDEMARIE.COM.....	B8
Ô COEUR DU PARADIS - 60, RUE DU PARADIS	
CONTACT@OCCOEURDUPARADIS.FR.....	B8

Commerces

CAVE HAMET SPVY - 65, ROUTE DES CRUS DU BEAUJOLAIS - 71570 ST-AMOUR-BELLEUE.....	C8
BOULANGERIE - PLACE DES MARCS - 71570 ST-AMOUR-BELLEUE (OUVERTURE 2020).....	C8
CAVEAU DU CRU ST AMOUR - PLACE DU PLATRE DURAND - 71570 ST-AMOUR-BELLEUE.....	C7
LA POTERIE DE ST AMOUR - PLACE DU PLATRE DURAND - 71570 ST-AMOUR-BELLEUE.....	C8

RANDONNÉES PÉDES
SENTIER BELLES VUES 2 KM

levue



STRES

SENTIER DU CŒUR DES VIGNES 6,5 KM

our-bellevue.fr



La Chapelle de Guinchay



Les numéros utiles

Mairie

5 Place de la Mairie - Le Bourg
Email : mairie@saint-amour-bellevue.fr
Tél. : 03.85.37.11.48
Site : www.saint-amour-bellevue.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h
Le 1^{er} samedi de chaque mois

Permanence Maire-Adjoint

Chaque vendredi de 9h à 11h

Location de la salle des fêtes

Réservation et tarifs en Mairie et dans le bulletin municipal.
État des lieux et remise des clés : M. Jean-Yves MIDEY
au 06 14 76 98 05.

Agence postale et Régie du Tourisme

283 Route des crus du Beaujolais - Lieu dit Plâtre Durand
Tél. : 03 85 37 42 05
Email : tourisme@saint-amour-bellevue.fr
Site : www.saint-amour-bellevue.fr

Collecte des ordures ménagères

Les Mardis et Vendredis (sortir les poubelles la veille au soir).

Déchetterie de Vinzelles : Tél. 06 85 66 08 12
Lundi, Mercredi et Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Attention ! nouvelle réglementation pour l'accès voir
M.B.A. : www.mb-agglo.com

Recyclage

Deux points d'apports volontaire P.A.V. (verre, papier, plastique et emballages métalliques) : Route du Moulin Berger et Route des Billards.

Assistante Sociale

Centre médico-social à Mâcon
Tél. 03 85 21 65 00/15 - Permanence : Crêches-sur-Saône à la Cité Fleurie le mardi matin (prendre RDV au préalable).

ADMR de Crêches-sur-Saône - Tél. 03 85 36 52 07

SSIAD (Soins Infirmiers à domicile)

Tél. 03 85 37 46 31

Paroisse de La Chapelle de Guinchay

Tél. 03 85 36 72 03

Groupe Scolaire

École Maternelle 03 85 37 45 21
École Primaire 03 85 37 45 20
Restaurant scolaire 06 23 72 12 38
Garderie périscolaire 06 21 53 23 15
Accompagnatrice bus scolaire 06 10 99 39 06

Santé - Urgence

Centre anti-poison de Lyon 04 72 11 69 11
Pharmacies de garde à partir d'un code postal
www.servigardes.fr 0825 74 20 30
Pompiers de Mâcon 18
S.A.M.U. 15
Gendarmerie 17
Dépannage ENEDIS (EDF + gaz) 09 69 32 18 71
Dépannage SUEZ (eau) 0 810 826 826
Conciliateur de justice (M.LAGRESLE) 06 34 75 08 83

Appels anonymes et gratuits

Décrochage scolaire 0800 200 000
Autisme info service 0 800 231 313
Drogue info service 0 800 231 313
Allô enfance maltraitée 119 / 03 85 40 06 00
S.O.S. Femme ou homme violence conjugale 3919
Suicide écoute 01 45 39 40 00
France Alzheimer 01 42 97 52 41
Alcool info service 09 80 98 09 30
Tabac info service 3989
filsantejeunes.com 3224 / 01 44 93 30 74



Report de collectes 2020

COLLECTE CONCERNÉE	Mercredi 1 ^{er} janvier	Lundi 13 avril	Vendredi 1 ^{er} mai	Vendredi 8 mai	Jeudi 21 mai	Lundi 1 ^{er} juin	Mardi 14 juillet	Samedi 15 août	Mercredi 11 novembre	Vendredi 25 décembre	Vendredi 1 ^{er} janvier 2021
Romanèche-Thorins - Saint-Amour Bellevue - Chânes - Saint-Véran - Pruzilly - Chasselas - Leynes			Reportée au Samedi 02 mai	Reportée au Samedi 09 mai			Reportée au Mercredi 15 Juillet			Reportée au Samedi 26 Décembre	Reportée au Samedi 02 Janvier 2021



Le Sou des Écoles, ça continue !

Créée en 2006, et reprise par une nouvelle équipe en 2012, l'association retrouve un nouveau souffle cette année grâce à un nouveau bureau pour 2019-2020 ! Laure Botton, que nous remercions infiniment pour son investissement et son dynamisme en tant que Présidente de l'association depuis sept ans, a passé le relais à Cathy Cafiero.

En septembre 2019, à l'occasion de notre assemblée générale, c'est avec une grande joie... et un petit soulagement également... que nous avons apprécié la mobilisation de nouveaux parents d'élèves pour rejoindre notre équipe et reprendre les postes clés du bureau, sans lesquels l'association ne pourrait pas fonctionner.

► **Le bureau est désormais au complet et composé de :**

Présidente : Cathy Cafiero - **Vice-Présidente :** Jessica Barrat
Secrétaire : Florence Guicheret - **Vice-Secrétaire :** Charlene Jannet

Trésorière : Elvire Spay - **Vice-Trésorière :** Alexandra Roche.

Et notre équipe est complétée par les (indispensables) membres (très) actives : Pauline Pacaud, Céline Lacour, Caroline Guérin, Mélanie Petit, Emmanuelle Pitaud, Charlotte Bourgeois et Sylvie Bridet.

Bienvenue aux nouvelles recrues !

Depuis plusieurs années, les manifestations festives et conviviales organisées par le Sou des écoles permettent de récolter entre 3000 et 5000€/an intégralement reversés aux coopératives scolaires des écoles du RPI de Saint Amour - Saint Vérand - Pruzilly ; ce qui représente entre 30 et 40€/an/élève. Ces dons sont très appréciés par les enseignants et servent à financer tout ou partie de leurs projets éducatifs et culturels : sorties, visites, achats de nouveaux livres de bibliothèque, de matériel éducatif, participations aux voyages scolaires...

► **Retour sur les Evénements de 2018-2019**

Les manifestations organisées par le Sou des écoles ont rapporté un bénéfice de + 4 471,35€ grâce notamment à un très beau spectacle de fin d'année autour de la danse, du chant et des saynètes sur le thème « Des Contes se rencontrent ». Tous les élèves ont participé, de la Petite section de Maternelle au CM2, sous la houlette des enseignants, et ont eu la joie de jouer devant leurs parents et famille sur la scène permanente de la MJC de l'Héritan le samedi 4 mai 2019 !



Ce bénéfice a permis au Sou des écoles de participer aux projets des enseignants et de reverser en dons aux coopératives scolaires des 4 classes du RPI la somme totale de 5 229€ pour l'année scolaire 2018-2019 ; soit environ 57€/élève !

Grâce à ces dons, les élèves de CE1-CE2 à Saint Vérand et ceux de CM1-CM2 à Pruzilly (46 élèves au total) ont eu la chance de participer à un voyage scolaire de 3 jours en mars 2019 au Centre Eden à Cuisery (71) en classe « Environnement ». Ils sont rentrés enchantés de ce voyage scolaire et ont eu l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur la nature et de faire de belles expériences.



Les autres classes de maternelles et CP de Saint Amour n'ont pas été oubliées et ont également reçu un don d'une somme équivalente pour leurs sorties et activités de l'année.

► **Manifestations 2019-2020**

Fin 2019 ont eu lieu les adhésions, les photos de classe, les sapins de Noël et l'apéro de Noël avec sa traditionnelle tombola de la Grill'Dinde.

Nous vous remercions tous, parents d'élèves et leurs familles, mairies et personnel communal, enseignants et personnel encadrant les élèves... pour votre collaboration, votre soutien et votre générosité au profit de notre association pour participer à l'éducation de nos enfants.

Toute l'équipe du Sou des écoles vous souhaite une très belle année 2020 !

→ **Présidente : Cathy CAFIERO**
soudesecolesasvp@gmail.com
Tél. : 03 85 50 30 72

Dates à retenir en 2020

- Samedi 22 février : Carnaval à Pruzilly
- En mars 2020 : vente de biscuits Mistral
- Samedi 11 avril : Chasse aux œufs à Pruzilly



École Simone Veil

Voyage aux pays des contes pour les élèves de Saint-Amour !!

Mme Redois et Mme Dury ont travaillé cette année sur le thème des contes en projet de RPI et sur le voyage et les pays du monde au sein de l'école.

Le projet « contes » a abouti à un spectacle au mois de mai à la MJC de l'Héritan sous forme de comédie musicale regroupant tous les élèves du RPI. Des ateliers mélangeant toutes les tranches d'âge ont été organisés par les 4 enseignants sur l'école de Saint-Amour les lundis précédents le spectacle : théâtre, danse, chants, préparation des décors.



Le projet « voyage » a permis aux enfants de découvrir d'autres cultures et notamment de rencontrer un groupe d'étudiants japonais lors du travail sur l'Asie.

Tous ces travaux ont fait l'objet d'une exposition avec des productions plastiques en fin d'année à la salle des fêtes.

Cette année, les enfants travailleront sur les métiers avec la découverte des métiers du chantier, de cuisinier, de potier, de pompier et d'apiculteur.



Garderie du Sivom - à Saint-Amour-Bellevue

L'accueil périscolaire de Saint-Amour a 54 enfants inscrits. Tous les matins dès 7h30 les enfants débentent leur journée soit par du repos ou des jeux pour les plus petits, soit par la révision des leçons pour les plus grands.

À 16h30 les enfants se retrouvent autour d'un goûter, facturé aux familles.

Ensuite ils peuvent profiter, dans le calme et le respect de l'autre, des jeux mis à leur disposition par la garderie, en intérieur ou extérieur quand le temps le permet, tout cela sous la surveillance de Mme CHERVET.

La facturation est fractionnée en 1/2 heures, le prix est modulé en fonction du quotient familial.

Assistants maternels

- Hélène DELHAYE - Les Croches
03 85 20 91 20 - 06 19 97 44 24
- Corinne DUCOTE - La Pirolette - Cidex 1107
03 85 36 54 20 - 06 75 12 51 00
- Alexandre GUICHON - Lieu-dit Les Thévenins
03 85 38 24 97 - 06 64 12 26 35
- Lorraine GUICHON - Lieu-dit Les Thévenins
03 85 38 24 97 - 06 82 79 23 72

- Céline MIDEY - Lieu-dit Les Capitans - CIDEX 1119
04 74 04 41 17 - 06 74 68 29 26
- *MAm Les Petits Cœurs*
Auréliе ALVES PARGANA
et Marie-Laure POMNOF
185 Chemin des Pins
03 85 37 15 82



Les Gloutons - Restaurant scolaire



La cantine périscolaire du regroupement pédagogique intercommunal Pruzilly, Saint-Vérand, Saint-Amour-Bellevue est gérée depuis 22 ans par l'association Les Gloutons.

Pour la deuxième année, tous les enfants mangent désormais dans les locaux de la cantine de Saint-Amour afin de faciliter la gestion et de rendre pérenne l'équilibre financier de l'association, le Sivom finance donc le transport pour les enfants scolarisés à St-Vérand et à Pruzilly. Ce fut un grand changement pour tous les protagonistes mais les premiers résultats sont très encourageants, après plusieurs années difficiles nous avons terminé l'année avec un résultat positif au 31 août 2019 (+649 euros).

Le restaurant scolaire accueille 82 enfants en moyenne chaque jour, avec 10 426 repas servis sur l'année scolaire précédente, et nous vous rappelons qu'il est possible pour toute personne extérieure de manger avec les enfants, le service se fait à 12h20, sur réservation, au prix de 5,70 euros.

Nous remercions chaleureusement nos salariées, Mylène Aupoil et Nathalie Sevoz-Lecler ainsi que Françoise Gonon qui nous a prêté main forte en ce début d'année ; nous remercions également Priscilla Aublanc et souhaitons la bienvenue à Gaëlle Saunier qui remplace cette année Jeannine Michon à qui nous souhaitons une bonne retraite,

Notre association est riche de ses bénévoles et de ses projets !

Plusieurs personnes ont rejoint le bureau des Gloutons cette année et nous accueillons à bras ouverts toutes les personnes souhaitant nous aider de façon ponctuelle ou plus durablement.

Nous recherchons notamment du matériel de cuisine (couverts, assiettes, verres, plats, casseroles, etc.), ainsi que des bénévoles pour aider ponctuellement au service de nos bambins. Nous remercions d'ailleurs, Marie-Noëlle pour son aide régulière.

Nous avons à cœur de proposer une cuisine « fait maison », mijotée à partir de produits bruts de qualité (en partie bio et local). Chaque enfant est invité à goûter l'ensemble des plats, afin d'éveiller son sens du goût et de la découverte. Nous nous engageons à travers des actions ludiques, à limiter au maximum le gaspillage alimentaire, et les poules se

régalent de toutes nos épluchures !

Nous souhaitons repositionner la cantine scolaire au centre de tous les enjeux actuels, que mange-t-on ? Quelle est la provenance des produits cuisinés ? Avec qui partageons-nous le repas ? Le respect des autres, de la nourriture ? L'agriculture ? Le bon sens... Ici les enfants ont entre 3 et 12 ans, ce sont les adultes de demain et c'est maintenant que l'on peut les sensibiliser aux enjeux à venir et leur transmettre le bon sens de nos aînés.

► *Nous vous rappelons aussi les manifestations à venir en 2020, toutes au profit de l'association*

- Vente de galettes et brioches de rois : les 10 et 11 janvier
- Vente de brioches les 10 et 11 avril
- Vente de pizzas en juin
- Grande soirée de fin d'année le dernier vendredi soir avant les vacances d'été.

Et pour la première fois cette année, nous vous proposerons un concert de La Vaillante (de Juliéna), le 8 février à 16h, à l'église de Saint Amour. On vous y attend nombreux !

N'oubliez pas de suivre et relayer les actualités des Gloutons sur notre page Facebook !

Bonne année 2020 à tous !



Syndicat Viticole du Cru Saint-Amour



2019 sera un petit millésime par sa quantité, en raison d'un hiver sec, des gelées au printemps, au moment du débourrement, ce qui a provoqué des dégâts dans les bas de l'appellation et enfin un été sec voire caniculaire. Nous sommes encore dans un millésime solaire qui est très prometteur.

L'effort de communication que nous avons mis en place depuis un an prend forme sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram. Depuis quelques mois, Emilie Bouix nous a rejoints pour nous aider dans l'événementiel et « booster » nos parutions. Nous avons de plus en plus « d'amis » et bien sûr, n'hésitez pas, si ce n'est déjà fait, à les rejoindre. Après avoir créé la doudoune avec le logo St Amour, nous avons mis en vente des verres avec le logo du Cru et prochainement des tire-bouchons et stop gouttes. Vous pouvez bien sûr en acquérir auprès du Cru.

Les événements promotionnels pour le Cru

Nous sommes allés à Paris au Salon de l'Agriculture où nous avons partagé un stand avec l'ensemble des appellations du Beaujolais. Nous constatons un nouvel attrait pour le Beaujolais auprès de la nouvelle génération.

Notre partenariat avec le Golf la Commanderie a été reconduit pour une compétition qui a eu lieu au mois de mai, un grand succès dans une très belle ambiance.

Bienvenue en Beaujonomie ! Nouvelle opération qui a lieu en juin et sur l'ensemble du territoire Beaujolais. Nous l'avons réalisé en partenariat avec le restaurant Joséphine à table. Pour une première édition, ce fut une belle réussite et à cette occasion 15 journalistes et blogueurs se sont joints à nous pour une dégustation et un déjeuner sur la place du Plâtre Durand.

Un nouveau partenariat a été signé auprès de l'équipe CBBS de basket féminine de Charnay. Notre visuel est présent, avec les autres partenaires, autour du terrain de basket. Très belle ambiance et moment très convivial.

En octobre, nous avons accueilli 15 journalistes français et étrangers du monde de la gastronomie pour une découverte des terroirs de St Amour, une dégustation des vins de 17 Domaines au caveau et surtout un accord mets-vins au restaurant le 14 février. Le chef Hamano nous avait concocté un menu mettant notre St Amour en avant. Ce fut une journée inoubliable !

En novembre, nous avons monté un stand lors du marathon du Beaujolais.

Voilà un aperçu de nos différentes actions de promotion, 2020 sera également très animée !

L'ensemble du bureau se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2020 !

Joseph de Sonis





Comité Saint-Vincent



Une campagne 2019 marquée une fois encore par les aléas climatiques printaniers et notamment cette gelée du 5 avril qui a épargné à nouveau les parcelles de Saint Amour. Les vignes ont été malmenées par les coups de vent, la grêle, la fraîcheur sur la fleur et un été chaud, très chaud ! Mais l'été indien nous a permis de récolter dans des conditions optimales. Autant de facteurs qui ont abouti à ce que nous récoltions un millésime de bonne qualité mais avec des volumes réduits.



On a coutume de dire que le millésime en « 9 » ponctue magnifiquement les décennies de vinifications. Nous aurons l'occasion de le constater lors de la Saint Vincent organisée comme chaque année, fin janvier 2020.



Pour rappel, la Saint Vincent 2019 qui a eu lieu le 1^{er} février et organisée pour la première fois à la salle des fêtes de Saint Amour, a récompensé les viticulteurs suivants :

Prix "Louis Dailly" pour les Saint-Amour 2018

- 1^{er} : Fabien ADOIR - Domaine des 3 Plaisirs
- 2^{ème} : Romain SPAY - Domaine des Ravinets
- 3^{ème} : Domaine FORGET

Prix "Saint-Valentin" pour les Saint-Amour 2017

- 1^{er} : Domaine de l'Ancien Relais
- 2^{ème} : Domaine de la Pirolette
- 3^{ème} : Domaine François JANIN

Prix "Teddy Spay" pour les Saint-Amour "Vieux Millésimes"

- 1^{er} : Domaine de la cave Lamartine (Saint-Amour 2015)
- 2^{ème} : Arnaud BRIDAY
- Domaine des Chers (Saint-Amour 2015)
- 3^{ème} : Jean-François TRICHARD
- Domaine des Pierres (Saint-Amour 2015)

Prix "Beaujolais Blanc" pour les Beaujolais Blanc 2018

- 1^{er} : Maryse GILOUX
- 2^{ème} : Domaine de l'Ancien Relais
- 3^{ème} : Domaine Hamet-Spay

Tout le bureau du Comité Saint Vincent se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2020.

Romain SPAY, Président
Tél. 06 82 98 28 41
domaine.ravinets@yahoo.fr

Caveau de Saint-Amour



autant de gentillesse, de compétence et de savoir faire au point de vue commercial.

Au cours de l'année 2019, le Saint-Amour vendu au bar a été fourni, après dégustation, suivant les besoins soit chez Cyril PATISSIER soit chez Jean François TRICHARD et chez Jean Yves MIDEY pour le Beaujolais Blanc.

Tous millésimes confondus le Caveau a commercialisé au 11 Novembre :

- 1152 Bouteilles de Beaujolais Blanc (1596 en 2018)
- 3018 Bouteilles de Saint-Amour (3496 en 2018)
- 64 Magnums de Saint-Amour (51 en 2018)
- 273 Bouteilles de Crémant (349 en 2018)

Le Caveau a participé avec 5 autres associations au succès des manifestations organisées les 12 et 13 juillet à l'occasion du passage du Tour de France.

Le Caveau est fermé durant les trois mois d'hiver (décembre, janvier et février.) Réouverture en Mars 2020 (date à fixer)

le Conseil d'Administration et moi-même vous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2020 ainsi qu'à votre famille.

Le Président, Gilbert GILOUX

→ *Caveau du Cru Saint-Amour*
maryse.giloux@sfr.fr
Tél. 03 85 36 53 44

Chers amis et sociétaires,

L'année 2019 se termine et à cette occasion, je remercie les 53 sociétaires bénévoles (33 de St Amour et 20 des communes environnantes) qui se dévouent un ou deux dimanches ou jours fériés par an pour la tenue du bar.

Pour les autres jours d'ouverture, week-end à partir de Pâques et jours de semaine les mois d'été merci à Martine CANARD présente depuis 4 ans avec toujours



Amicale des anciens combattants



Le bilan de nos manifestations se résume simplement par notre présence avec le drapeau aux différentes cérémonies de commémoration, devant le Monument aux Morts en hommage à tous ces valeureux combattants qui partirent confiants et courageux et qui ne sont jamais revenus.

Je remercie tout particulièrement les parents qui nous rejoignent devant le monument, accompagnés de leurs enfants. Le travail de mémoire repose sur eux pour l'avenir.

Le 10 juillet 2019, notre adhérent, Jacques DUC, recevait la médaille militaire, une décoration hautement méritée au vu de ses engagements durant le conflit en Algérie, Jacques nous te félicitons.

Le 16 août 2019, nous avons accompagné notre ami André CHIGNARD pour son dernier voyage

André fut le secrétaire du comité FNACA de Crêches sur Saône de nombreuses années, homme de confiance, dévoué et sérieux. André tu nous laisses un grand vide.

En ma qualité de Président, au nom de tous, je vous présente nos meilleurs vœux pour 2020.

Pierre POITEVIN, Président
Tél. 03 85 37 12 90
pierre.poitevin71@orange.fr



Pour mémoire

- ▶ **1^{ère} guerre mondiale (1914-1918)**
18,6 millions de morts (9,7 de soldats et 8,9 millions de civils)
Commémoration le **11 novembre**
- ▶ **2^e guerre mondiale (1939-1945)**
60 millions de morts tous pays confondus
Commémoration le **8 mai**
- ▶ **Guerre d'Algérie (1954 – 1962)**
280 000 morts environs et 65 000 blessés et 485 disparus.
Commémoration le **19 mars**

- ▶ **Actuellement Lutte contre le terrorisme**
Dernière victime :
Brigadier-Chef Romain Pointeau mort pour la France au Mali le 2 novembre 2019



Un peu de notre Histoire !

Ce petit article ne représente qu'un aperçu de « notre » histoire, celle de Saint-Amour-Bellevue, notre cher village ! bientôt une exposition nous éclairera davantage....

Le village, qui s'appelait Saint-Amour puis de 1793 à 1795 "Bellevue" et enfin Saint-Amour-Bellevue depuis 1903, est composé d'une trentaine de hameaux et lieux-dits, éparpillés sur une surface globale de 5,09 km², (509 hectares) sur une altitude moyenne de 309 m.

Environ 310 hectares sont en appellation « Saint-Amour » 30 autres hectares de vignes en Beaujolais village. Il reste donc 169 hectares pour les zones d'habitation, les routes et chemins, les zones naturelles protégées et de pâturage.

C'est en cherchant la signification des noms des lieux-dits qui nous entourent, que nous pénétrons véritablement dans l'histoire du village. En voici quelques exemples :

▶ Le lieu-dit de **Sathonat** serait le plus ancien, remontant au VIII^e siècle. Les lieux d'habitation se développaient naturellement là où il y avait de l'eau (source ou cours d'eau).

▶ **Le Plâtre-Durand**, proviendrait du nom d'une famille Durand, qui aurait cédé vers 1850 une parcelle s'étendant au sud de la Place du Plâtre jusqu'à l'emplacement de la future boulangerie (Places des Marcs) pour la construction de maisons et à peu près à la même époque la « percée » de la Route des Crus.

Le plâtre signifierait l'emplacement (du latin emplastrum) puis par extension le sol, pavé puis plâtre fin 19^e et enfin plâtre. (l'accent circonflexe est un ancien « s »)

▶ **La Folie** : du latin folium qui signifie feuille, le lieu-dit où les maisons ou abris étaient recouverts de feuilles

▶ **Le chemin des Arserons** était un nom d'orientation géographique puisqu'il indiquait la direction vers le chemin d'Ars, grand lieu de pèlerinage où vécut le curé d'Ars devenu Saint, les Arserons est un lieu-dit situé entre le Plâtre-Durand et la Piat.

▶ **La Piat** : un gisement de chaux qui aurait pu aussi, par extension, donner son nom au hameau : là où il y avait du plâtre. Une pie est un espace entre deux fossés, c'est le lieu de convergence des eaux de ruissellement.

▶ **La Ville** : du latin villa (maison de campagne) son nom pourrait provenir de la présence dans l'antiquité d'une villa romaine.

▶ **Les Chamonards**, le nom vient sans doute du mot « chamon » qui signifie terre en friche. Les maisons sont plus anciennes, dotées de caves voûtées dont certaines datent de la fin du XVI^e siècle, c'est aussi le lieu d'un ancien relais sur la route sinueuse reliant, au plus près, Le Bourgneuf jusqu'à la ville de Beaujeu.

Pour terminer cet aperçu, d'où vient l'expression : « Boire un canon » ?

Le « canon » au XVI^e siècle faisait un 16^{ème} de pinte, mesure de capacité utilisée pour les vins et spiritueux dans la Marine. Depuis le début du 19^e siècle, ce canon-là désigne familièrement un verre de vin. Boire un coup vient du fait que l'on devait boire le verre d'un seul coup, faire « cul sec » !



Le Club Bel-Horizon

2019 s'est déroulée avec autant de dynamisme que l'année précédente. Je remercie toute l'équipe pour leur aide dans l'organisation de nos manifestations.

► Janvier - Tirage des rois

Assemblée générale : renouvellement du bureau. Marcelle Chignard, secrétaire, et Alice Bodillard, secrétaire adjointe ont cédé leur place à Marie-Claude Rey et Michèle Saillant. Nous les remercions pour leur dévouement au cours de toutes ces années passées au sein du Club. Le bureau se compose ainsi :

Présidente : Monique Combépine, Vice présidente : Gisèle Chomienne
Secrétaire : Marie Claude Rey - Adjointe Michèle Saillant

Trésorière : Chantal Vayssade - Adjoint : Jean Jacques Combépine

Membres : Henri Terrier, Jean Marie Bonnin, Susy Cook, Peter Cook, Marcelle Crozet.

► **Février** - Concours de belote coïncée avec 50 doublettes

► **Mars** - Soirée bowling toujours très appréciée

► **Mai** - 40 personnes sont parties 4 jours sur la côte méditerranéenne pour découvrir les calanques de Cassis, faire le tour panoramique de Marseille avec la montée à Notre Dame de la Garde en petit train touristique. Une visite à Martigues pour y déguster la célèbre bouillabaisse, et pour finir Aubagne, sur les traces de Marcel Pagnol et les santons de Provence. Le tout sous un soleil radieux.

► **Juin** - Concours de pétanque avec 18 doublettes et Rando grenouilles (Port d'Arciat)

► **Juillet** - Repas d'été

► **Octobre** - Voyage d'un jour, 48 personnes se sont rendues à Métabief pour

la visite de la fromagerie du Mont-Dore, puis jusqu'à la Cluse et Mijoux à la distillerie d'Émile Pernod fondée en 1890, suivi d'un déjeuner au bord du lac de St Point. Pour finir direction la vallée d'Auberson en Suisse pour une heure d'enchantement au musée des automates (musiques et mécaniques anciennes). Encore une belle journée !

► **Décembre** - 8 décembre, traditionnel **loto et repas de Noël** le 11 décembre (avec un petit clin d'œil aux personnes ayant atteint une décennie de plus).

Tout au long de l'année participation au cours de gym d'entretien pour les plus sportives d'entre nous. Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés : Madeleine Dupont, Guy Bergeron (fin 2018) puis Jean Dufour, Claude Orème, André Chignard et Simone Pique en 2019.

Nous remercions les vigneron de St Amour qui, par leurs dons, participent à la vie du Club.

Prochaine Assemblée Générale 21 janvier 2020 : le Club Bel Horizon est très actif n'hésitez pas à le rejoindre !!!

Bonne et heureuse Année à tous !

Monique COMBEPINE, Présidente
Tél. 03 85 37 40 97 ou 06 23 55 64 76
moniquejeanjacques.combepine@orange.fr



La Capoeira

La Capoeira se distingue des autres arts martiaux par les positions en équilibre, sur les mains, que les joueurs prennent souvent pour effectuer des mouvements de jambes. Au son de la musique, les joueurs miment un combat où discipline et respect mutuel sont des valeurs fondamentales.

La présence de la Capoeira à Saint-Amour-Bellevue est bien le reflet de son succès depuis plusieurs années. N'hésitez pas à nous rejoindre en 2020, vous serez accueillis dans une ambiance amicale.

Tous nos meilleurs vœux de bonne santé pour 2020.

Laurent VASTY,
Président de l'ACSAB
Tél. 06 63 00 97 97
laurent.vasty@bbox.fr



Association Culture Loisirs & Sports



L'Association Culture Loisirs et Sport à Saint-Amour Bellevue vous présente les activités de l'année 2019 :

1) Cours de sport avec 5 séances hebdomadaires

- 2 cours de yoga : les lundis de 18h30 à 19h30 et les jeudis de 19h30 à 20h30,
- 1 cours de cross training : les lundis de 19h45 à 20h45,
- 1 cours de body cardio : les mercredis de 20h15 à 21h15
- 1 cours de pilates : les jeudis de 10h30 à 11h30



Ces 5 cours ont été mis en place depuis la rentrée de septembre, auparavant seuls les cours de cross training et de body cardio étaient proposés. Les cours de yoga sont dispensés par Jennifer tandis que les 3 autres le sont par Morgane.

Grâce à ces 3 cours supplémentaires, le nombre de participant(e)s est en nette progression avec un nombre d'inscrit(e)s égal à 60. Ceci conforte le succès de CLS déjà constaté les années passées.

L'association a par ailleurs investi, dès la rentrée 2019, dans des tapis plus adaptés afin de travailler plus confortablement sur les divers exercices proposés.

Vous pouvez encore nous rejoindre dans une très bonne ambiance de convivialité. Nous vous accueillerons avec grand plaisir.

2) Le tennis est actuellement en activité réduite. Des idées sont à l'étude afin de redynamiser cette discipline (contact de coachs, formules adaptées aux jeunes...)

En attendant, la formule « tickets » est toujours d'actualité aux points de vente suivants : la Poterie de St Amour, la Cave Hamet/Spay ainsi qu'à la Régie du Tourisme.

Le terrain est accessible toute l'année, le règlement est affiché à l'entrée du cours.

3) **Le théâtre** : en janvier, la compagnie des Cadoles du Foyer Rural de Verzé a interprété la pièce « 13 à table » devant un public de 70 personnes, c'était leur première représentation publique avec cette nouvelle pièce. Ce dimanche après-midi reste un très bon moment de détente pour tout le monde.



4) **Le Vide Greniers** : en juin, pour sa 10^{ème} édition, nous avons accueilli 45 exposants ainsi que de nombreux visiteurs. Cette manifestation a connu autant de succès que les années précédentes, une belle réussite sur tous les plans (organisation, ambiance, convivialité et temps ensoleillé). Nous avons toutes et tous passé une très belle journée.



Les projets CLS pour 2020

Cours de gym

Les séances décrites précédemment se poursuivent l'année prochaine avec les mêmes horaires.

Deux sorties sportives sont également prévues :

- En février : une sortie neige,
- En mai : une sortie randonnée

Les Gambettes Mâconnaises

Par ailleurs, CLS participe chaque année (en juin) aux Gambettes Mâconnaises. C'est une course et marche 100% féminine organisée au profit de la lutte contre le cancer.

Nous espérons une fois encore vous faire partager de très bons moments, en toute convivialité. Nos différentes manifestations n'ont qu'un seul but, apporter de l'animation à la commune et créer ainsi des occasions de rencontre.

Ces activités perdurent grâce aux bénévoles de l'association CLS, ainsi qu'aux personnes non membres de CLS qui s'investissent également pour nous aider. Sans ces bonnes volontés, rien ne pourrait être possible et le Bureau de CLS les en remercie chaleureusement.

Le Bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2020.

Yvon MADIGAND, Président de CLS

Membres du Bureau : Guillaume LANGRAND (Vice Président), Chantal BERTHIER (Secrétaire) et Peter COOK (Trésorier).

→ Pour tout renseignements auprès de CLS

mail : cls@saintamour71.fr
ou au 06 29 07 00 97



Dates à retenir en 2020

- **Dimanche 19 janvier**
Théâtre à 15h à la Salle des Fêtes de Saint-Amour.
- **Dimanche 28 juin**
Vide-grenier



Comité Saint-Valentin

Saint-Valentin 2019, Lyon Mairie du gême à l'honneur !

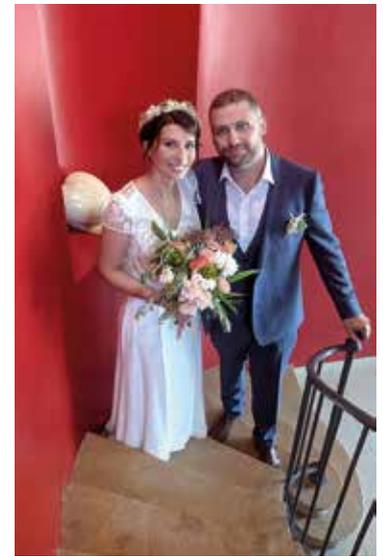
Le chef Cyril Laugier étoilé, du restaurant l'Auberge du Paradis a élaboré le menu, réalisé ensuite par le traiteur Mille et Une saveurs. Un hommage particulier leur a été réservé en clôture du dîner, sous les applaudissements des convives.



Confirmations de mariage

L'organisation de la Saint Valentin par la Régie du Tourisme est renouvelée tous les ans, ainsi que les réservations de confirmation de mariage tout au long de l'année. Ce sont des événements qui contribuent au rayonnement du village.

Au cours de l'année de 2019, un couple par mois en moyenne est venu confirmer leurs vœux d'union à l'occasion de leur anniversaire de mariage. Il arrive également qu'un couple qui se marie dans une autre commune vienne ensuite « confirmer » et célébrer leur mariage à Saint-Amour-Bellevue, en raison du joli nom de notre commune et de son attractivité.



10 couples confirmants - Saint-Valentin 2019

Émilie et Gauthier MOSBACH ♥ Muriel et Louis-Mickael GRALL ♥ Céline CEVESTRE et Clément NOZIERES
 Amélie et Éric NOTORIANNI ♥ Christiane et Bernard BOCHARD ♥ Françoise et Gilles BOTTI ♥ Nadine
 et Jean-Luc LACHARD ♥ Christiane et Patrick CHARLET ♥ Évelyne et Claude VANDERLINDEN ♥ Juliette et Jean-Louis BOYE

Comité des fêtes

Notre traditionnelle journée des familles devait avoir lieu le 20 juillet.

Le Tour de France nous faisant l'honneur de passer dans notre commune le 13, nous avons modifié notre calendrier.

En collaboration avec la Mairie, le Conseil Municipal Junior, l'association Culture Loisirs et Sport, l'Amicale des chasseurs, le Syndicat du Cru, le Caveau, le club Bel Horizon et le Comité de Jumelage, nous avons organisé, le 12 juillet au soir, un cochon à la broche qui a réuni 264 convives, suivi des feux d'artifices et d'un bal populaire.

Le lendemain, jour de passage des coureurs, nous avons proposé une buvette et une restauration salée et sucrée.



Ceci n'aurait pas été possible sans la collaboration de ces associations, de leurs bénévoles et de toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide afin de rendre ce week-end mémorable.

Nous les en remercions tous chaleureusement.

C'est donc sur cette note positive que s'achève le mandat de l'actuel bureau. En prévision de son renouvellement, nous ne pouvons pas vous proposer de manifestation cette année.

Par conséquent, nous prendrons la décision de mettre en sommeil l'association à l'issue de l'**Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 24 janvier 2020 à 19h**, à la salle des fêtes, si personne ne souhaite prendre la suite.

Nous vous attendons, donc, nombreux pour continuer d'animer notre beau village.

Toute l'équipe du Comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

→ *Pour nous contacter*

par mail : mireille.perret23@gmail.com

par téléphone : 06 12 33 26 65 (Xavier Fontaine)

par courrier : Comité des fêtes - Le Bourg - 71570 St Amour Bellevue

Amicale des Chasseurs

L'année 2019 a débuté avec la vente de boudins du 10 mars. Cette journée a été un vrai succès et tout a été vendu : 180 mètres de boudin, 86 saucissons à cuire et 311 boulettes. Le succès de cette opération fait qu'elle sera, bien sûr, renouvelée le dimanche 8 mars 2020 (À vos stylos pour les commandes !!!!!).

Notre banquet annuel du 13 avril a rassemblé 30 personnes. Pour la première fois, nous avons déjeuné au restaurant du « Caveau de Vinzelles », géré par Jérôme VERNZOY. Nous nous sommes tous régalez.



Le passage du Tour de France du samedi 13 juillet nous a aussi mobilisés. Le week-end fut organisé par 6 associations

sanctamoriennes, dont l'Amicale des chasseurs. En effet, certains chasseurs ont été présents le vendredi 12 pour faire cuire, dès le matin, des « cochons à la broche » pour le buffet en soirée et pour s'occuper du barbecue le samedi midi. J'en profite pour remercier ceux qui nous ont aidé.

La pétanque du 7 août a rassemblé 52 doublettes. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à sa réussite, les chasseurs, les donateurs, les « pétanqueurs » et bien d'autres encore...

On a clôturé la semaine « pétanque » le samedi 10 août, par un « sanglier à la broche », apprécié de tous.

À l'Assemblée Générale du 29 août, notre effectif est maintenant de 20 membres grâce à l'arrivée d'un nouveau chasseur.

En ce qui concerne la saison 2019-2020 en cours, nous avons déjà prélevé un chevreuil (sur 4). Le prélèvement de lièvres est de 16 sur 20, la Fédération des chasseurs de Saône-et-Loire nous demande de les comptabiliser afin de tenir à jour leurs statistiques.

Par ailleurs, les nuisibles, comme les renards ou les fouines sont toujours aussi présents dans notre environnement, nous sommes souvent appelés à tout moment de l'année pour les capturer. À titre d'exemple 3 renards ont déjà été tués depuis l'ouverture 2019.

Nous clôturons cette année civile avec notre traditionnel repas de Noël prévu le samedi 28 décembre, à l'issue d'une bataille.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2020.

Cyril PATISSIER

Président des Chasseurs

cyril.patissier@aliceadsl.fr

06 70 63 97 70

→ *Pour nous contacter*

F.PERRET (secrétaire) : 06 66 36 84 57

Y. ÉCHALLIER (trésorier) : 06 79 23 69 43



Dates à retenir

- **Dimanche 8 mars**
Vente de boudin au Caveau
- **Courant avril**
Banquet des chasseurs
- **5 août - Pétanque**

Paroisse Notre-Dame-des-Vignes

J'apprécie particulièrement ce petit tour d'horizon annuel qui me permet de garder le contact avec vous. Cette période nous invite à faire le bilan d'une année et à nous projeter vers l'avenir. Toujours en mouvement, nous cheminons, chacun à notre rythme, et ce temps qui nous échappe nous met face à notre réalité. Bilan de notre activité dans ce monde, bilan de notre quête spirituelle, bilan d'une année, bilan d'une vie... et savoir en dégager l'essentiel.

Cette année, nous avons continué à suivre le chemin d'Oswaldo. À l'heure où je vous écris, nous attendons son ordination diaconale en vue du presbytère, qu'il doit recevoir en décembre. C'est ainsi que, si Dieu le veut, en juin prochain, nous aurons un nouveau prêtre dans la paroisse. C'est une grande joie pour la communauté et l'Église entière se réjouit.

Nous avons accueilli au mois d'août le Père Séverin, que les paroissiens connaissent bien maintenant, et qui lui

ouvrent leurs portes pour rendre son séjour le plus agréable possible. Pierre et moi avons pu ainsi prendre quelques jours de vacances et porter l'Évangélisation dans d'autres lieux.

La générosité de nos paroissiens s'est manifestée également dans l'accueil d'une centaine de jeunes, partant en pèlerinage depuis Mâcon sur les traces des saints de notre région, car notre région est riche de lieux de spiritualité, d'empreintes laissées par ces femmes et ces hommes qui ont su accueillir l'amour gratuit de Dieu et en témoigner. A leur suite, sachons recevoir son amour en lui confiant nos vies, parfois douloureuses, souvent compliquées... Et nous sommes là, Pierre et moi, pour vous y aider et vous accompagner si vous le souhaitez...

Etre auprès de vous : telle est la mission que Dieu m'a confiée. En toute circonstance, je suis à votre écoute.

Bonne et Sainte année 2020 !

P. Jorge Marques

Horaires et lieux des messes

Le samedi soir, à 18h30

De la Toussaint à Pâques

À l'église de Romanèche-Thorins

De Pâques à la Toussaint

À l'église de La Chapelle-de-Guinchay

Le dimanche, à 10 h 30

Toute l'année, à l'église de Crêches-sur-Saône

En semaine

Mardi : 18 h à la chapelle du Bocage, suivie d'une adoration du Saint-Sacrement

Mercredi : 9 h à l'église de Romanèche-Thorins

Jeudi : 9 h à l'église de Crêches, précédée à 8 h 30 de la prière du chapelet

Vendredi : 17 h 30 à la chapelle du Bocage

Permanences du père Jorge Marques

Jeudi de 16h à 19h

Tél. 03 85 36 72 03

Mail : paroisse.ndv@orange.fr

Secrétariat

lundi, mardi, mercredi : de 9h à 12h

jeudi, vendredi : de 14h à 18h

Association d'entraide de Chaintré et Saint-Amour-Bellevue



En théorie, notre Association a fait don de son patrimoine immobilier au diocèse d'Autun.

Comme personne au diocèse ne se préoccupe de gérer le quotidien, c'est toujours Saint-Amour-Bellevue qui gère les locations de la Cure, c'est-à-dire notre dévouée Gisèle Chomienne.

Heureusement cette année, nous n'avons pas de problème avec les locataires qui occupent tous nos locaux.

Si un logement se trouvait libre, le bouche à oreille et l'information à la Mairie marchent bien et vous pourrez nous contacter.

Très bonne année 2020.

Gisèle Chomienne et Agnès Gélain



Vie associative

SSIAD



Le Service de Soins Infirmiers À Domicile du Mâconnais Sud, adhérent à la fédération ADMR de Saône-et-Loire, intervient sur 28 communes dont La Chapelle de Guinchay.

Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères définis par l'Agence Régionale de Santé : être âgé de plus de 60 ans, avoir une prescription médicale, avoir un état de dépendance défini par la grille AGGIR.

La prise en charge financière est intégralement couverte par les caisses d'assurance maladie.

→ Renseignements

Amandine LAPALUS
Infirmière Coordinatrice
50, rue de la Brancionne
71680 Crêches-sur-Saône
Tél 03 85 37 46 31
ou ssiad.creches@orange.fr

ADMR



Une association proche de vous, grâce à une équipe de bénévoles qui ne compte pas son temps pour répondre aux besoins de tous, de la naissance à la fin de vie. L'ADMR met à votre disposition une formidable équipe d'aides à domicile, épaulée par une secrétaire.

Aide et accompagnement des seniors dans les actes de la vie quotidienne, leur permettant ainsi de continuer à vivre chez eux :

- Aide à la toilette
- Aide aux tâches ménagères, entretien du linge, préparation des repas
- Courses
- Transport accompagné
- Garde d'enfant à domicile (selon certaines conditions)
- Portage repas
- Téléassistance

→ Renseignements

34 route d'Arciat
71680 Crêches-sur-Saône
Tél 03 85 36 52 07
info.creches



Liste des associations

ADMR

info.creches@fede71.admr.org
03 85 36 52 07

Amicale des Chasseurs

Cyril PATISSIER
cyril.patissier@aliceadsf.fr
03 85 37 44 48 - 06 70 63 97 70

Anciens Combattants

Pierre POITEVIN
pierre.poitevin71@orange.fr - 03 85 37 12 90

Association de Capoeira

Laurent VASTY
laurent.vasty@bbox.fr - 06 63 00 97 97

Caveau de Saint-Amour

Gilbert GILOUX
maryse.giloux@sfr.fr - 03 85 36 53 44

Club bel Horizon

Monique COMBEPINE
moniquejeanjacques.combepine@orange.fr
03 85 37 40 97 - 06 23 55 64 76

Comité de jumelage

ducotejeanpaul@orange.fr
03 85 37 14 50

Comité des Fêtes

mireille.perret23@gmail.com
03 85 37 45 42

Comité Saint-Vincent

Romain SPAY
domaine.ravinets@yahoo.fr - 06 82 98 28 41

Culture Loisirs et Sports - C&S

Yvon MADIGAND
cls@saintamour71.fr - 06 29 07 00 97

entraide Chaintré-Saint-Amour

agnes.gelain@orange.fr
03 85 37 16 94

Le Sou des écoles

Cathy CAFIERO
soudesecolesasvp@gmail.com
03 85 50 30 72

SSIAD

ssiad.creches@orange.fr - 03 85 37 46 31

Paroisse Notre-Dame-des-Vignes

Père Jorge MARQUÈS
paroisse.ndv@orange.fr - 03 85 36 72 03

Syndicat Viticole du Cru Saint-Amour

Joseph de SONIS
joseph.de-sonis@orange.fr - 03 85 37 19 17

Restaurant Scolaire Les Gloutons

Élise BERTHOLD
restaurantsscolaires.gloutons@gmail.com
06 64 19 99 03



**BONIN
RG**
PLÂTRERIE
PEINTURE

**Plâtrerie-Peinture
Isolation
Décoration
Revêtements sols et murs
Ravalement de façades**

Rodolphe GAUDILLÈRE
Gérant

ZA des Gonnards - 69840 JULIÉNAS
04 74 04 49 61
bonin-sarl@orange.fr



**SAS
DUCLUT
ET FILS**

ELECTRICITE GENERALE - AEROTHERMIE - GEOTHERMIE
01570 FEILLENS - Tél. 03 85 30 06 81



>>diagnostic 71

Alain POQUET
Diagnostiqueur Certifié

Diagnostic 71 - 71000 Mâcon
Tél. : 03 85 40 97 67 - Port. 06 74 92 59 78 - diag.71@orange.fr



TAXI THIERRY 71

Toutes distances : gares - aéroports - hôpitaux

24h / 24 - 7j / 7
taxi.thierry.71@gmail.com

Taxi n°1
Crêches sur Saône
06.68.15.27.67
Taxi conventionné
Organismes d'assurance Maladie



CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

LAMELLE COLLE
ISOLATION DE TOITURES
MAISON BOIS

**DUPONT
FRERES**

1389, RN6 - 71680 CRÊCHES SUR SAÔNE
Tél. 03.85.36.50.53 - Fax 03.85.36.50.00 - e-mail : dupont-freres@orange.fr
SARL au Capital de 8 000 € - SIREN 321 226 086 00015 APE 4391 B



Sivignon tp

AMÉNAGEMENT DE COUR
ASSAINISSEMENT AUTONOME
CARRIÈRE DE GRANIT ROSE

71120 Vendennes-lès-Charolles - 03 85 24 05 97



FASYLEC

Electricité Générale • Dépannage
ALLEMAND Sylvain | LASSARAT Fabien
06 30 77 58 40 | 06 22 27 73 75
fasylec@orange.fr



FLASH ALU CONCEPT

PIERRE PETITJEAN

Créateurs
Style de Vie
Verandas

L'EXPERT FENÊTRE
Et tellement + encore...

FLASHALU CONCEPT
SIREN 6
71680 CRÊCHES SUR SAÔNE
téléphone : 03 85 36 51 52
pierre.petitjean@flashalucconcept.com
www.flashalucconcept.com

CONCEPTEUR DE VERANDAS - MENUISERIES PVC & ALU

JOSEPH
CHARPENTE · MENUISERIE
COUVERTURE · OSSATURE BOIS

767 Route des Burriers - BP8 - 71570 La Chapelle-de-Guinchay
 03 85 36 72 25 - josephsas@wanadoo.fr

gelin entreprise
 au service de la qualité depuis 1908

Construction
Maintenance
Rénovation

68 Rue de la Condemine - 71000 VARENNES-LES-MACON
 Tel : 03.85.34.70.00 – Fax : 03.85.20.22.15

RÉNOVATION de votre Salle de bains **clés en mains**

RÉNOVATION de votre Chauffage

Chaudière condensation (Fioul - Gaz)
Pompe à chaleur (Aérothermie-Géothermie)
Chaudière bois (Bois Bûches, Bois Déchiqueté, Granulés)
Solaire - Chauffe-eau thermodynamique

www.plombier-chauffage-macon.com

SARL GONON YRILLE
 Parc d'activités des Combes
 71000 Varennes-lès-Mâcon
 Tél : 03 85 35 61 13

TAXI PENET
TOUTES DISTANCES

Loisirs - Courses - Hôpital - Médecin
 Mariages - Vie de garçon - Gare - Aéroport
 Circuit Découverte Beaujolais Mâconnais

Transport médical assis

2 VÉHICULES
 - 1 MINI-BUS 8 places - 1 ESPACE 6 places

145, Impasse des Pins - 71680 Crèches sur Saône

24h/24
 Tél. 06 73 42 81 60 - 06 44 07 22 57
 mail. jean-paul.penet@orange.fr

Sylvie
 coiffure à domicile

Du lundi au samedi matin
 sauf Mercredi

0698313300
 peinet.sylvie06@gmail.com

Mille & 1 saveurs
 Traiteur

ZAC Grand Sud - Rue des Pommiers - 71000 MACON.
 1001saveurs@dbmail.com - www.1001saveurs.fr

MONDIAL PARE-BRISE

VINZELLES
 Diagnostic / Réparation / Remplacement

SERVICES GRATUITS :
 Prêt de véhicule* - Déplacement à domicile

RN6 - Lieu-dit Terre de Cure - 71680 Vinzelles
 Tél. 03 85 23 03 91

PATISSIER Damien 06.16.53.72.51

MENUISIER AGENCEUR
 cuisine, dressing, rangements, parquets...

dpagenceur71@orange.fr La Croix Blanche - 71570 Pruzilly

Peinture et Décoration
STEVEN JAMES

Tél. : 03 85 31 17 44
 06 71 05 91 44

Les Poulets - 71570 ST-AMOUR BELLEVUE

steven-james@hotmail.fr

Jean Duby
 TRAITEUR
 BOUCHERIE - CHARCUTERIE



385 route de Bâgé - 01570 Feillens - Tél. 03 85 30 03 09

B71 Print
 Professionnel de l'imprimerie Numérique & Offset

DÉPLIANTS & BROCHURES
 FLYERS & AFFICHES
 CARTERIE
 PLAN & NUMÉRISATION
 ENVELOPPES
 DONNÉES VARIABLES

CRÉATION & IMPRESSION PERSONNALISÉE

128, route de Lyon - RN6 - 71000 MÂCON
 T. 03 85 20 20 20 - www.b71print-imprimerie.fr

MARBRERIE

VESSOT

Taille de Pierre
 Monument funéraire
 Entretien et Rénovation

Dallage - Escalier
 Cuisine - Salle de Bains
 (Granit, Céramique, Pierre)
 Margelle de piscine

975, route de Loyse - Cidex 215 71570 La Chapelle de Guinchay
 Tél. 03 85 36 70 64 • Fax. 03 85 36 73 21 • marbrerie.vessot@orange.fr

BCR

SCPA BERNARD COUDEYRE REY
 6 RUE GEORGES ROZET 71000 MACON
 TEL 03 85 39 17 86
 BCR@BCRARCHITECTE.FR
 WWW.BCRARCHITECTES.FR



METALLERIE LETOURNEAU

Escaliers - Garde corps
 Portails Acier / Alu
 Menuiseries extérieures
 Portes sectionnelles
 Construction métalliques

71260 VIRÉ
 09 52 66 52 60

PROFESSIONNELS

- > Sous-traitance industrielle
- > Conception / fabrication / assemblage d'ensembles mécanos-soudés
- > Construction métallique / bardage

www.metallerie-letourneau.fr

RAE
 RHÔNE ALPES EXTERIEUR

Z.A Visionis - 84 Rue de l'Artisanat - 01090 GUÉREINS
 Tél. 04 74 69 43 57 - mail : rae@rae01.com

G AULT
 ominique

PLATRIERIE
 PEINTURE
 FAUX-PLAFONDS
 FAÇADE
 ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

ZA en Roche
 71960 CHEVAGNY-LES-CHEVRIÈRES
 Tél : 03 85 20 95 90

Saint-Amour Bellevue

Saint-Valentin Saint-Amour

15 Février
2020



Cru
Saint-Amour

L'élégance du Gamay

Dîner aux chandelles, menu élaboré par
le chef Masafumi HAMANO du restaurant
« Au 14 février » à Saint-Amour-Bellevue (S-et-L),
2^e au guide Michelin, mis en œuvre par
le traiteur « Mille & 1 Saveurs ».

Saint-Amour Bellevue

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

tourisme@saint-amour-bellevue.fr ♥ mairie@saint-amour-bellevue.fr

03 85 37 42 05 ♥ 03 85 37 11 48 ♥ 06 68 94 63 58 ♥ www.saint-amour-bellevue.fr